Quatre-vingt-unième année. — N° 131. Le Numéro : 10 francs. Jeudi 2 Juin 1949.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 190-97, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.000	1.650	900	700	500	300	200	4.500	2.500	1.350
Etranger	5.500	2.900	1.600	2.550	1.400	850	350	11.300	5.900	2.600

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle.

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Edition des Lois et Décrets et les Editions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

Les abonnements au *Journal officiel* partent des 1er et 16 de chaque mois. Envoyer le montant net en un mandat-poste, chèque ou chèque postal (compte courant n° 190-97 Paris).

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 31 mai 1949 portant fixation du budget primitif de l'école nationale d'administration pour l'exercice 1949 (p. 5122).

Ministère de la justice.

Décret du 27 mai 1949 chargeant le ministre des affaires étrangères de l'intérim du ministère de la justice (p. 5122).

Décrets du 27 mai 1949 conférant l'honorariat et portant acceptation de démission (magistrats et greffiers) (p. 5122).

Ministère des affaires étrangères.

Arrêté du 17 mai 1949 relatif aux postes d'attachés d'information et d'attachés culturels à l'étranger (p. 5122).

Ministère de l'intérieur.

Arrêtés portant admissions à la retraite, mutations, réintégration, affectations, conférant l'honorariat et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté (sûreté nationale) (p. 5122).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret n° 49-727 du 31 mai 1949 portant fixation du tarif maximum des courtages à percevoir sur les opérations à terme par les agents de change près la Bourse de Paris et *arrêté* du 31 mai 1949 portant fixation des courtages des courtiers en valeurs mobilières (p. 5123).

Arrêté du 1er juin 1949 fixant les nouvelles rémunérations des chargés de mission du commissariat général au tourisme (p. 5123).

Arrêté portant nominations de rapporteurs près la commission de vérification des comptes instituée par l'article 56 de la loi n° 48-24 du 6 janvier 1948 (p. 5123).

Décision du 31 mai 1949 portant modification du règlement particulier de la compagnie des agents de change de Paris (p. 5124).

Tableau d'avancement pour l'année 1949 et *arrêté* portant promotion (institut national de la statistique et des études économiques) (p. 5124).

Ministère de la défense nationale.

Arrêtés portant nominations et modifiant les dispositions d'un précédent arrêté (corps militaire de liaison administrative pour l'Extrême-Orient) (p. 5125).

Tableau de départ colonial au 1er juin 1949 (p. 5125).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêtés portant réintégrations, affectation et nominations (administration centrale et services des bibliothèques) (p. 5124).

Arrêté fixant la liste des candidats autorisés à se présenter aux concours d'agrégation ouverts pour les sections des sciences fondamentales des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie (rectificatif) (p. 5125).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret du 30 mai 1949 portant déclaration d'utilité publique d'une acquisition immobilière (p. 5128).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté portant nomination (institut national agronomique) (p. 5128).

Ministère de la France d'outre-mer.

Arrêté plaçant en position de mission et additif à un précédent arrêté (personnel colonial) (p. 5128).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Décision du 30 mai 1949 modifiant la décision du 11 juillet 1945 portant classification des emplois dans les industries du vêtement (p. 5128).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 12 mai 1949 portant augmentation des prévisions de recettes et de dépenses du budget primitif de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre pour l'exercice 1948 (p. 5128).

Arrêtés du 25 mai 1949 relatifs à la commission de codification du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre et désignant les membres de cette commission (p. 5128).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêtés portant réintégrations (administration centrale) (p. 5129).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Nomination de membres de commissions. — Convocations et annulation de convocation de commissions. — Réunions de commissions. — Rectificatifs au compte rendu *in extenso* de la 2e séance du 25 mai 1949 (p. 5129).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Election d'un sénateur. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 5132).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Convocation de commission (p. 5133).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Ordre du jour (p. 5131).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Avis de mise en vente des publications officielles (p. 5131).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs de produits en provenance des trois zones occidentales d'Allemagne (p. 5131).

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Avis relatif à l'indication des centres et des locaux retenus pour le déroulement des épreuves écrites du concours d'admission à l'école de l'air (élèves officiers de l'air, cadre navigant) en 1949 (p. 5134).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs de produits en provenance des trois zones occidentales d'Allemagne (p. 5134).

Annonces (p. 5135).

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Budget primitif de l'école nationale d'administration pour l'exercice 1949.

Par arrêté du président du conseil des ministres et du secrétaire d'Etat aux finances en date du 31 mai 1949, le budget primitif de l'école nationale d'administration pour l'exercice 1949 a été fixé, en dépenses, à la somme de 9i millions de francs, couverte, d'une part, par une subvention de 92.500.000 F et, d'autre part, par un prélèvement de 1.500.000 F sur le fonds de réserve.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 27 mai 1949 chargeant le ministre des affaires étrangères de l'intérim du ministère de la justice.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres,

Vu les articles 45 et 46 de la Constitution de la République française,

Décrète:

Art. 1er. — M Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, est chargé de l'intérim du ministère de la justice, pendant l'absence de M. Robert Lecourt.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 mai 1949.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

HENRI QUEUILLE.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

ROBERT LECOURT.

Décret du 27 mai 1949 conférant l'honorariat à un magistrat.

Par décret en date du 27 mai 1949, M. Trehu, ancien président du tribunal de première instance de Saint-Malo, est nommé président honoraire au tribunal de première instance de Saint-Malo.

Décret du 27 mai 1949 portant acceptation de démission d'un greffier.

Par décret en date du 27 mai 1949, est acceptée la démission de M. Deguingand, greffier de la justice de paix de Moncontour (Vienne).

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Sûreté nationale.

COMMISSAIRES

Par arrêtés du 28 mars 1949, sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite:

M. Autrive (Gabriel), commissaire principal de 1re classe.

M. Reynier (François), commissaire de 1re classe.

M. Bretin (Marius), commissaire de 2e classe.

Par arrêté du 5 avril 1949, est muté, dans l'intérêt du service: M. Sidoun (Adrien), commissaire de 1re classe, au service de la sécurité publique à Lyon.

Par arrêtés du 7 avril 1949, sont mutés, dans l'intérêt du service:

M. Capderoque (Pierre), commissaire de 2e classe, au service des renseignements généraux à Vienne.

M. Cornet (Serge), commissaire de 3e classe au service des renseignements généraux à Cherbourg, détaché à Coutances.

M. Druesne (Jean), commissaire de 3e classe, au service des renseignements généraux à Rennes.

Par arrêtés du 15 avril 1949:

Est muté dans l'intérêt du service: M. Nicolas (Régis), commissaire de 3e classe, au service de la sécurité publique à Granville.

L'honorariat est conféré à M. Isaac Jakubowits, commissaire principal de 1re classe, en retraite.

Par arrêté du 16 avril 1949, est muté pour convenances personnelles: M. Gonasne (Jean), commissaire de 3e classe, à la brigade régionale de police judiciaire à Lyon.

Par arrêté en date du 21 avril 1949, l'honorariat est conféré à M. Robin (Charles), commissaire divisionnaire en retraite.

Par arrêtés du 25 avril 1949, sont mutés pour convenances personnelles:

M. Chessel (Ulysse), commissaire de 1re classe, à la brigade régionale de police judiciaire à Lyon.

M. Doyen (Jacques), commissaire de 3e classe, à la brigade régionale de police judiciaire à Nancy.

M. Boucher (Pierre), commissaire de 2e classe, au service de la sécurité publique à Montauban.

Par arrêté du 26 avril 1949, pris à la suite de l'arrêt du conseil d'Etat du 19 novembre 1948:

1° L'arrêté du 14 décembre 1946 licenciant, à compter du 31 décembre 1946, M. Baffoux (Jean), commissaire de 4e classe, à la brigade régionale de police judiciaire à Lille, est rapporté;

2° M. Baffoux (Jean), commissaire de 4e classe, est réintégré et affecté, pour ordre, à la direction générale de la sûreté nationale, à compter du 31 décembre 1946;

3° M. Baffoux (Jean), commissaire de 4e classe, affecté, pour ordre, à la direction générale de la sûreté nationale, est muté à la brigade régionale de police judiciaire, à Lille, à compter du 1er mai 1949 (intérêt du service).

Par arrêté en date du 29 avril 1949, l'honorariat est conféré à M. Rome (Jean), commissaire de 1re classe, en retraite.

Par arrêté du 30 avril 1949, M. Hélicha (Marius), commissaire principal de 3e classe, est affecté à la section locale de police judiciaire à Nancy.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Postes d'attachés d'information et d'attachés culturels à l'étranger.

Le ministre des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat aux finances,

Vu le décret n° 48-1385 du 6 septembre 1948 portant suppression d'emplois dans les services et missions à l'étranger,

Arrêtent:

Art. 1er. — Sont maintenus les postes d'attachés d'information et d'attachés culturels ci-dessous désignés:

a) Les attachés culturels et d'information à Berne, Buenos-Aires, Ottawa et Rio de Janeiro;

b) Les attachés d'information à Bruxelles (et pays du Benelux), le Caire, New-York et Washington;

c) Les attachés culturels à Londres et New-York.

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 mai 1949.

Le ministre des affaires étrangères,
Pour le ministre des affaires étrangères et par délégation:
Le secrétaire général,
ALEXANDRE PARODI.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Décret n° 49-757 du 31 mai 1949 portant fixation du tarif maximum des courtages à percevoir sur les opérations à terme par les agents de change près la Bourse de Paris.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances et des affaires économiques,

Vu la loi du 13 avril 1898;

Vu la loi du 11 juin 1909;

Vu le décret du 7 octobre 1890, et notamment son article 38;

Vu les décrets des 25 août 1919, 28 mars 1938 et 31 juillet 1945;

Vu le décret du 3 juin 1948;

Vu la proposition de la chambre syndicale des agents de change près la Bourse de Paris;

Vu l'avis émis par le comité des bourses de valeurs;

Vu les avis du tribunal de commerce de la Seine et de la chambre de commerce de Paris;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le tarif maximum des courtages à percevoir par les agents de change près la Bourse de Paris est fixé conformément au tableau ci-après:

Opérations à terme.

Rentes françaises: 3 F par 1.000 F ou fraction de 1.000 F du montant de la négociation.

Rentes étrangères se négociant en rentes:

Lorsque le cours est inférieur à 60 p. 100 du capital nominal: 4 F par 1.000 F ou fraction de 1.000 F du montant de la négociation;

Dans les autres cas: 6 F par 1.000 F ou fraction de 1.000 F du montant de la négociation.

Actions et obligations:

Lorsque le cours est inférieur ou égal à 500 F: 3 F par action ou obligation;

Lorsque le cours est compris entre 501 F et 750 F inclus: 5 F par action ou obligation;

Lorsque le cours est compris entre 751 F et 1.000 F inclus: 6 F par action ou obligation;

Lorsque le cours est supérieur à 1.000 F et toutes valeurs non dénommées ci-dessus: 6 F par 1.000 F ou fraction de 1.000 F du montant de la négociation.

Opérations de report.

Rentes françaises: 1 F 20 p. 100 l'an du montant de la valeur reportée.

Autres valeurs: 1 F 80 p. 100 l'an du montant de la valeur reportée, calculée d'après le cours de compensation pour les opérations donnant lieu à un report;

1 F 20 p. 100 l'an du montant de la valeur reportée calculée comme ci-dessus pour les emplois de capitaux en report.

Art. 2. — Les présentes dispositions ne sont applicables que jusqu'au 30 juin 1950 au plus tard.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mai 1949.

HENRI QUEUILLE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des finances et des affaires économiques,
MAURICE-PETSCHE.

Fixation des courtages des courtiers en valeurs mobilières.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu l'article 14 de la loi du 14 février 1942 relative à l'organisation et au fonctionnement des bourses de valeurs, validée par l'ordonnance du 18 octobre 1945;

Vu l'arrêté du 3 juin 1948 portant fixation des courtages des courtiers en valeurs mobilières,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 1er de l'arrêté du 3 juin 1948 portant fixation du tarif des courtages que les courtiers en valeurs mobilières sont autorisés à percevoir est complété ainsi qu'il suit:

Opérations à terme, ferme et primes.

	Courtage par titre.
Jusqu'à 75 F inclusivement	1 F.
De 75 à 150 F inclusivement	2
De 150 à 300 F inclusivement	3
De 300 à 500 F inclusivement	4
De 500 à 600 F inclusivement	5
De 600 à 750 F inclusivement	6
De 750 à 1.000 F inclusivement	7
Au-dessus de 1.000 F	7 0/00

ou fraction de 1.000 F du montant de la négociation.

Les courtages ci-dessus sont diminués de 40 p. 100 pour les primes acheteur abandonnées.

Sur les opérations de report, il sera perçu:

1° Sur les positions reportées (acheteur ou vendeur), 4 0/00;

2° Sur l'emploi de capitaux en report, 2 0/00.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 31 mai 1949.

MAURICE-PETSCHE.

Nouvelles rémunérations des chargés de mission du commissariat général au tourisme.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, le secrétaire d'Etat aux finances et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative),

Vu la loi n° 48-337 du 27 février 1948 portant ouverture de crédits en vue de la réalisation d'une première tranche du reclassement de la fonction publique;

Vu le décret n° 46-1765 du 5 août 1946 relatif à la rémunération des chargés de mission au commissariat général au tourisme;

Vu le décret n° 48-355 du 29 février 1948 portant attribution d'un complément provisoire de traitement ou de solde aux fonctionnaires ou agents de l'Etat;

Vu le décret n° 48-1124 du 13 juillet 1948 instituant une majoration de reclassement en faveur des personnels de l'Etat au titre de la première tranche du reclassement de la fonction publique,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les nouveaux traitements résultant, pour les chargés de mission du commissariat général au tourisme, de l'application de l'article 5 du décret n° 48-1124 du 13 juillet 1948 susvisé, sont fixés ainsi qu'il suit, à compter du 1er janvier 1948:

EMPLOIS	RÉMUNÉRATIONS fixées par le décret n° 46-1765 du 5 août 1946.	NOUVELLES rémunérations.
	francs.	francs.
Chargés de mission.		
Traitement maximum: 1re catégorie	225.000	630.000
Traitement maximum: 2e catégorie	165.000	460.000
Traitement moyen pour les deux catégories.	157.500	446.000

Art. 2. — Les nouvelles rémunérations fixées par le présent arrêté sont exclusives de toute gratification. Aucune indemnité ou avantage accessoire, de quelque nature que ce soit, ne peut être accordé aux agents énumérés au présent arrêté que dans les conditions fixées par les articles 5 et 7 de l'ordonnance du 6 janvier 1945.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juin 1949.

Pour le secrétaire d'Etat aux finances:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Pour le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme;
Le conseiller technique,
ADRIEN SPINETTA.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (fonction publique et réforme administrative):
Le directeur du cabinet,
MATTEO CONNET.

Nominations de rapporteurs près la commission de vérification des comptes instituée par l'article 56 de la loi n° 48-24 du 6 janvier 1948.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Vu les articles 56 et 57 de la loi n° 48-24 du 6 janvier 1948 relative à diverses dispositions d'ordre budgétaire pour l'exercice 1948 et portant création de ressources nouvelles;

Vu le décret n° 48-1470 du 19 juillet 1948 portant règlement d'administration publique pour l'organisation et le fonctionnement de la commission de vérification des comptes des établissements publics d'Etat de caractère industriel et commercial, des entreprises nationalisées et des sociétés mixtes dans lesquelles l'Etat possède la majorité du capital social;

Vu l'avis favorable du président de la commission,

Arrête:

Art. 1er. — Sont nommés rapporteurs particuliers près la commission de vérification des comptes instituée par l'article 55 de la loi n° 48-24 du 6 janvier 1948:

MM.

Bardon, inspecteur de l'administration.

Bechet, conseiller référendaire de 1re classe à la cour des comptes.

Boulanger, commissaire contrôleur des assurances.

Bouteron, commissaire du contrôle et des enquêtes économiques.

Brière de La Hosseraye, ancien inspecteur des finances.

Brousse, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Chapel, inspecteur de l'industrie et du commerce.

Charbonneaux, ingénieur en chef des manufactures de l'Etat.

Delatte, commissaire contrôleur des assurances.

Desmues, administrateur civil à l'administration centrale des finances.

Duchez, commissaire contrôleur des assurances.

Duffaut, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Escouhe, conseiller référendaire de 2e classe à la cour des comptes.

Fabry, commissaire contrôleur des assurances.

Grenat, commissaire contrôleur des assurances.

Guillermin, commissaire contrôleur des assurances.

Hervieu, contrôleur de 1re classe de l'administration de l'armée.

Jacob, commissaire contrôleur des assurances.

De Lacoste Lareymondie, auditeur de 1re classe au conseil d'Etat.

Lauzel, commissaire expert économique d'Etat.

Le Conte, conseiller référendaire de 2e classe à la cour des comptes.

Lesage, expert économique d'Etat.

Marchon, commissaire aux prix.

March, commissaire aux prix.

Nollet, inspecteur de l'industrie et du commerce.

Picard, commissaire contrôleur des assurances.

Ravail, adjoint à l'inspection générale de l'administration.

Rey, ingénieur en chef des manufactures de l'Etat.

Rouxel, administrateur civil à l'administration centrale des finances.

Terrel, auditeur de 1re classe à la cour des comptes.

Thomas-Collignon, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Trompette, commissaire contrôleur des assurances.

Veraguth, président de chambre honoraire à la cour des comptes.

Vergé, inspecteur principal de l'enregistrement.

Art. 2. — Le directeur du Trésor est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1949.

Le ministre des finances et des affaires économiques,

Pour le ministre et par délégation:

Le conseiller technique,

JEAN LE VERT.

Modification du règlement particulier de la Compagnie des agents de change de Paris (art. 82 du décret du 7 octobre 1890, modifié par le décret du 27 mai 1949).

Par décision du ministre des finances en date du 31 mai 1949, ont été approuvées les modifications ci-après au règlement particulier de la Compagnie des agents de change de Paris:

Article 25.

Toutes valeurs, autres que celles essentiellement nominatives et les rentes françaises, se négocient entre agents de change soit par tradition, soit par le moyen de virements effectués à la C. C. D. V. T.

Article 39

Lorsqu'un agent de change, par suite d'embarras dans ses affaires, est forcé de quitter le parquet, la chambre syndicale procède à la liquidation d'office de toutes les affaires engagées soit à terme ferme, soit à prime, soit au comptant, pour le compte de clients défaillants dudit agent de change.

Article 47.

Les négociations à terme ferme se liquident une fois par mois aux dates fixées par la chambre syndicale et de la manière prévue par le présent règlement

Article 48.

Adjonction de l'alinéa ci-après:

« De plus, pendant la période qui sépare deux liquidations, l'agent de change peut exercer, à l'égard du client dont la couverture viendrait à être réduite au-dessous de la quotité minima prévue au paragraphe 2 ci-dessus, les droits spécifiés au paragraphe 3 de l'article 61 du décret du 7 octobre 1890 ».

Article 49.

Les négociations à prime peuvent se traiter du jour pour le lendemain, ainsi que pour la liquidation en cours ou les liquidations suivantes, sans pouvoir dépasser le terme de la troisième liquidation à partir du jour où le marché est conclu.

Alinéas 2, 3 et 4 sans changement.

Articles 52 à 62.

Suppression.

Article 63.

La liquidation ou compensation des affaires engagées à terme se fait une fois par mois, pour toutes les valeurs y compris les rentes françaises.

Les dates initiales des liquidations sont indiquées, avant le début de chaque année, par un avis inséré à la cote officielle.

La liquidation dure six jours, le dernier jour de la liquidation devant coïncider avec le dernier jour de bourse du mois.

Le premier jour, il est procédé aux opérations de report et à la liquidation générale de toutes les valeurs.

Le sixième jour de la liquidation, la remise des effets et le payement des capitaux entre agents de change s'opèrent par l'intermédiaire de la chambre syndicale.

La liquidation prévue par le présent article pourra être prorogée, en cas de circonstances exceptionnelles soit pour une partie seulement des valeurs, soit pour leur totalité. Ces prorogations feront l'objet de décisions spéciales de la Compagnie des agents de change, qui devront être homologuées par le ministre des finances.

Institut national de la statistique et des études économiques.

TABLEAU D'AVANCEMENT POUR L'ANNÉE 1949

Administrateurs de 2e classe du cadre normal proposés pour la 1re classe.

1 MM. Perot (reliquat du tableau de 1948).
1 Desfour (reliquat du tableau de 1948), en service détaché.
2 Pichard (reliquat du tableau de 1948).
2 Lamblin (reliquat du tableau de 1948), en service détaché.

Administrateurs de 3e classe du cadre normal proposés pour la 2e classe.

1 MM. Laurent (Georges) (reliquat du tableau de 1948).
1 Théodore (reliquat du tableau de 1948), en service détaché.
2 Fonsagrive (reliquat du tableau de 1948).
2 Breil, en service détaché.
3 Heisch (reliquat du tableau de 1948).
3 Normand (reliquat du tableau de 1948), en service détaché.
4 Lions (reliquat du tableau de 1948).
5 Brichler (reliquat du tableau de 1948).
6 Cochet (reliquat du tableau de 1948).

Administrateurs de 2e classe du cadre latéral proposés pour la 1re classe.

1 MM. Grolleau (reliquat du tableau de 1948 au titre du cadre normal, classé dans le cadre latéral par arrêté du 8 février 1949).
2 Filippi (reliquat du tableau de 1948).

Attachés principaux proposés pour le grade d'administrateur de 2e classe du cadre latéral.

1 MM. Tixador (reliquat du tableau de 1948).
2 Dameron (reliquat du tableau de 1948).

Attachés proposés pour le grade d'attaché principal.

1 M. Depeche (en service détaché).

Attachés adjoints proposés pour le grade d'attaché.

1 MM. Vernet.
2 Gayet.
3 Nicolas.
4 Mlle Tremoulhac.
5 Mme Thiery.
6 Mlle Mazaud.
6 Mme Le Divelec (en service détaché).
7 Mlle Gery.

PROMOTION

Par arrêté du 19 mai 1949, M. Depeche (Octave), attaché de 1re classe, en service détaché, est promu au grade d'attaché principal de 4e classe, à compter du 1er janvier 1949.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Administration centrale.

Par arrêté en date du 11 avril 1949, Mme Bonneaud, née Lançon (Andrée), agent supérieur de 2e classe, en disponibilité pour convenances personnelles, est réintégrée dans ses fonctions et nommée à la direction de l'enseignement supérieur (hygiène scolaire), à compter du 1er mars 1949.

Par arrêté en date du 21 mai 1949, Mme Chambard, née Galois (Lucienne), est réintégrée en qualité de commis d'ordre et de comptabilité principal de 3e classe à la direction générale de la jeunesse et des sports, à compter du 1er novembre 1948.

Services des bibliothèques.

Par arrêté du 11 avril 1949, Mlle Giraud (Paule), licenciée ès lettres (italien), titulaire du diplôme technique de bibliothécaire, est nommée bibliothécaire stagiaire à la bibliothèque centrale de prêt du Rhône, en remplacement de Mme Liffran, née Rozée d'Infreville (effet du 1er avril 1949).

Mlle Giraud recevra une indemnité non soumise à retenues calculée sur la base du traitement de la 6e classe et dernière classe de cet emploi.

Par arrêté en date du 17 mai 1949, M. Bataille (Georges), conservateur adjoint à la bibliothèque nationale, en disponibilité, est nommé bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Carpentras, en remplacement de Mlle Bouyssou, démissionnaire.

M. Bataille sera rangé dans la 1re classe de l'emploi de bibliothécaire des bibliothèques municipales classées et percevra, en outre, une indemnité compensatrice égale à la différence entre le traitement de conservateur adjoint de 3e classe et celui de bibliothécaire de 1re classe.

Liste des candidats autorisés à se présenter aux concours d'agrégation ouverts pour les sections des sciences fondamentales des facultés de médecine et des facultés mixtes de médecine et de pharmacie.

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 mai 1949:

Page 5211, 1re colonne, article 3, 11e ligne, au lieu de: « (arrêté du 1er juillet 1946) », lire: « (arrêté du 13 juillet 1946) ».

Même page, même colonne, même article, au lieu de: « MM. Dollander (Alexis), Metz (Bernard) », lire: « MM. Dollander (Alexis), Guerrier (Yves), Metz (Bernard) ».

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Corps militaire de liaison administrative pour l'Extrême-Orient.

Par arrêté du 25 mai 1949, sont nommés dans le corps militaire de liaison administrative pour l'Extrême-Orient, pour compter de la veille de leur embarquement, les officiers et sous-officiers dont les noms suivent:

Au grade d'attaché de 2e classe de liaison administrative.

Mambre (Jeanne), infirmière diplômée d'Etat.

Au grade d'agent de 1re classe de liaison administrative.

Marin (André), chef d'atelier.

Au grade d'agent de 2e classe de liaison administrative.

Deloy (Raoul), comptable.
Lilla (Germaine), sténodactylographe.

Au grade de commis de 1re classe de liaison administrative.

Clerc (Micheline), dactylographe.
Durand (Raymond), mécanicien dentiste.

Au grade de commis de 2e classe de liaison administrative.

Bertrand (Joseph), conducteur d'auto.

Par arrêté du 25 mai 1949, l'arrêté du 28 janvier 1949 portant radiation dans le corps militaire de liaison administrative pour l'Extrême-Orient de Mlle Picon (Nicole), officier adjoint de liaison administrative, est modifié comme suit:

Au lieu de: « pour compter du 30 juin 1949 », lire: « Pour compter du 30 juin 1948 ».

Tableau de départ colonial du 1er juin 1949.

NOTA. — Dès parution du présent tableau, les chefs de corps et de services devront obligatoirement faire visiter tous les militaires y figurant et régulariser la situation des sous-officiers et hommes de troupe en instance de rengagement.

Ils adresseront d'urgence à la direction des troupes coloniales et au plus tard pour le 15 juin 1949, les certificats d'aptitude réglementaires (Etat modèle « C » recto et verso). Il en sera de même pour les certificats de visite et de contre-visite des militaires dont l'inaptitude aura été constatée.

Dans le cas où ces pièces ne pourraient parvenir au département avant la date précitée, il y aura lieu de faire connaître, par télégramme, le résultat des visites.

Toute erreur qui aurait pu être relevée fera l'objet d'un compte rendu à transmettre dans les moindres délais.

TROUPES COLONIALES

OFFICIERS

A. — **Infanterie coloniale.**

Colonels.

MM.
Vallier (Gaston), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 8 mai 1946 (1).
Lacomme (Jean), E. M. P. I. C., état-major du général commandant supérieur du Maroc. — 6 novembre 1946.

Lieutenants-colonels.

MM.
De Bruchard (Bernard), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 14 avril 1947.
Le Mestre (André), E. M. P. I. C., état-major de la 1re région. — 24 août 1947.

Chefs de bataillon.

MM.
Revol (Jean-Louis), compagnie des services n° 1. — 1er septembre 1946.
Daver (Jean), régiment colonial de transmissions (capitaine au tableau d'avancement). — 1er septembre 1946.
Marty (Raymond), 24e régiment d'infanterie coloniale. — 7 juillet 1947.
Hagelstein (Pierre), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (AFN). — 25 juin 1948.
Champeau (Georges), état-major du groupement d'infanterie n° 22 (AFN). — 24 octobre 1948.

Capitaines.

MM.
Mattei (Jean), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 11 novembre 1946.
Teulières (François), compagnie des services n° 1. — 25 décembre 1946.
Routeleux (Jean), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 29 juillet 1947.
Schilling (Joseph), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 4 août 1947.
Villemur (Pierre), 10e régiment de tirailleurs coloniaux rapatriables. — 26 octobre 1947.
Brissaud (Maurice), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 11 décembre 1947.
Pacull (Maurice), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 11 décembre 1947.
Chiffert (Gérard), 3e régiment de tirailleurs sénégalais. — 11 décembre 1947.
Chabot (Antoine), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 11 décembre 1947.
Courtiade (Robert), 24e régiment d'infanterie coloniale. — 11 décembre 1947.
Rolet (Pierre), 5e régiment de tirailleurs sénégalais (A. F. N.). — 6 juin 1948.
Lachaume (Julien), 5e régiment de tirailleurs sénégalais (A. F. N.). — 6 juin 1948.
Ribaillier (Maurice), 5e régiment de tirailleurs sénégalais (A. F. N.). — 22 août 1948.
Marco (Joseph), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (A. F. N.). — 21 mars 1949.

(1) Date de prise de rang.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.
Chaveriat (Paul), 4e régiment d'infanterie coloniale. — N'a jamais servi.
Bigotte (Edmond), 5e régiment de tirailleurs sénégalais. — N'a jamais servi.
Chaminadas (Jean), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — N'a jamais servi.
Cocaign (Paul), centre d'instruction colonial de l'arme blindée. — N'a jamais servi.
Dreyfus (Raoul), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — N'a jamais servi.
Wattrelot (Max), 5e régiment de tirailleurs sénégalais. — N'a jamais servi.
Julien (Jacques), affaires indigènes du Maroc. — 3 juillet 1946 (1).
Heton (Charles), annexe du dépôt des isolés des troupes coloniales, Paris. — 13 août 1946.
Gueront (Jean), compagnie des services n° 1, 5 octobre 1946.
Desire (Michel), affaires indigènes du Maroc. — 22 novembre 1946.
Emonet (Pierre), régiment colonial des transmissions. — 23 avril 1947.
Rabany (Louis), 10e régiment de tirailleurs coloniaux rapatriables. — 6 août 1947.
Carrere (Gabriel), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 27 août 1947.
Lallaz (Pierre), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 5 décembre 1947.
Lefebvre (Gabriel), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 11 décembre 1947.
Esparbet (Robert), 24e régiment d'infanterie coloniale. — 11 décembre 1947.
Cotret (Auguste), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 11 décembre 1947.
Gardin (Julien), 4e régiment d'infanterie coloniale. — 11 décembre 1947.
Rodrigues (Edouard), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 11 décembre 1947.
Froitzheim (Jean), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 11 décembre 1947.
Munch (Marie), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 11 décembre 1947.
Bouet (Henri), 5e régiment de tirailleurs sénégalais (A. F. N.). — 28 juin 1948.
Larrat (René), centre administratif des troupes coloniales en Afrique du Nord (A. F. N.), — 27 septembre 1948.
Coureau (Marcel), affaires indigènes du Maroc (A. F. N.). — 8 octobre 1948.
Portes (Pierre), 13e régiment de tirailleurs sénégalais (A. F. N.). — 25 décembre 1948.

B. — **Artillerie coloniale.**

Lieutenant-colonel.

M. Monnier (Marcel), 1/1er régiment d'artillerie coloniale (chef d'escadron au tableau d'avancement). — 9 juin 1947.

Chefs d'escadron.

MM.
Battude (Paul), 1/7e régiment d'artillerie coloniale (A. F. N.). — 26 août 1948.
Pechmeja (André), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie (A. F. N.). — 28 octobre 1948.

Capitaines.

MM.
Le Bras (François), régiment colonial de transmissions. — 1er octobre 1946.
Marchand (René), 1/3e régiment d'artillerie coloniale. — 4 décembre 1947.
Haves (Louis), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie (A. F. N.). — 7 juillet 1948.
Chouffot (Louis), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie (A. F. N.). — 24 août 1948.
Jung, ex-Jurieu (Pierre), 1/7e régiment d'artillerie coloniale (A. F. N.). — 12 décembre 1948.
Morichère (Albert), état-major du groupement d'infanterie n° 25 (A. F. N.). — 13 décembre 1948.

(1) Date de prise de rang.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.
Durand (Henri), 1/3e régiment d'artillerie coloniale. — N'a jamais servi.
Gaillard (Daniel), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie. — N'a jamais servi.
Bras (Léopold), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie. — N'a jamais servi.
Wavrin (Augustin), 1/1er régiment d'artillerie coloniale. — N'a jamais servi.
Germain (Jean), 1/3e régiment d'artillerie coloniale. — N'a jamais servi.
Chabassol (Jacques), 1/2e régiment d'artillerie coloniale. — N'a jamais servi.
Amoudru (Stanislas), 1/1er régiment d'artillerie coloniale. — N'a jamais servi.
Attrée (Pierre), 1/1er régiment d'artillerie coloniale. — N'a jamais servi.
Mondy (Yves), E. M. P. A. C. état-major artillerie 5e région militaire. — 6 septembre 1947 (1).
Saverot (André), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie (A. F. N.). — 5 juin 1948.

C. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

ADMINISTRATIF

Capitaine.

M. Morlec (Jacques), formations coloniales de sapeurs et de matériel dans la métropole. — 18 décembre 1947.

Lieutenant.

Montbrun (Vincent), bataillon colonial autonome du matériel. — 14 mars 1948.

CONTRÔLEUR D'ARMES

Sous-lieutenant.

M. Mestas (Roger), bataillon colonial autonome du matériel. — N'a jamais servi.

OUVRIER D'ÉTAT. — BOIS ET FER

Lieutenant.

M. Gontier (Gaston), bataillon colonial autonome du matériel détaché à la 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 18 juillet 1948.

TRANSMISSIONS

Lieutenant.

M. Lorrain (Louis), régiment colonial de transmissions. — 15 avril 1947.

D. — Chancellerie coloniale.

Lieutenant.

M. Pinsard (Albert), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — Direction des troupes coloniales. — 31 décembre 1945.

E. — Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe coloniaux.

Commandant.

M. Bertrand (René), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 5 mars 1947.

Lieutenants.

MM.
Vincenti (Vincent), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 25 juin 1948.
Antonietti (Félix), 3e régiment de tirailleurs sénégalais. — 25 décembre 1948.

F. — Intendance coloniale.

FONCTIONNAIRES

Intendant de 1re classe.

M. Helle (Georges), intendance 9e région militaire. — 11 février 1946.

(1) Date de prise de rang.

Intendant de 3e classe.

M. Jestin (Paul), intendance mixte de Toulon. — 21 juin 1947 (1).

OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Capitaine.

M. Dilly (Jules), direction de l'intendance des troupes de Tunisie. — 7 août 1946.

Lieutenant.

M. Chiche (Marcel), intendance des colonies, Marseille. — 6 septembre 1947.

G. — Service de santé colonial.

MÉDECINS

Lieutenant-colonel.

M. Berthon (Jacques), école application service santé troupes coloniales détaché à l'école principale du service de santé de la marine, Bordeaux (commandant au tableau d'avancement). — 12 novembre 1946.

Commandants.

MM.
Grimaud (Georges), 5e régiment de tirailleurs sénégalais (capitaine au tableau d'avancement). — 10 janvier 1948.
Morand (Maxime), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 3 mai 1948.
Taburet (Louis), régiment de marche du Tchad. — 8 mai 1948.
Linhard (Jacques), école application service santé troupes coloniales, détaché institut Pasteur de Paris. — 8 mai 1948.
Dupuy (Maurice), école application service santé troupes coloniales, détaché centre d'appareillage de Paris. — 11 mai 1948.
Quère (Auguste), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 22 mai 1948.
Laurent (Pierre), école application service santé troupes coloniales pour ordre mis à la disposition de la direction du service de santé de la 4e région militaire. — 22 mai 1948.

Capitaines.

MM.
Liboudan (Aristide), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — 11 décembre 1947.
Guepin (Ange), 6e régiment de tirailleurs sénégalais. — 7 janvier 1948.
Hervé (Pierre), école application service santé troupes coloniales détaché au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre, commission consultative médicale. — 8 mai 1948.
Navarranne (Paul), école application service santé troupes coloniales pour ordre mis à la disposition de la direction du service de santé de la 9e région militaire. — 6 mai 1948.
Charcosset (Roger), école application service santé troupes coloniales, pour ordre, mis à la disposition direction service de santé de la 8e région militaire, pour servir hors cadres, direction des travailleurs indochinois, détachement de Lyon. — 10 avril 1948.
Chastang (Robert), annexe du dépôt des isolés des troupes coloniales, Paris. — 11 avril 1948.
Langlais (Jean), régiment colonial de transmissions. — 12 avril 1948.
Le Quinio (Yves), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 19 avril 1948.
Belon (Jean), école application service santé troupes coloniales, pour ordre, mis à la disposition de la direction du service de santé de la 9e région militaire. — 15 avril 1948.
Amar (Maurice), régiment colonial de transmissions. — 20 avril 1948.

(1) Date de prise de rang.

Hautin (Raymond), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 22 avril 1948 (1).
Mindren (Georges), école application service santé troupes coloniales, pour ordre, mis à la disposition de la direction du service de santé de la 4e région militaire. — 27 avril 1948.
Le Poncin (Noël), hôpital militaire 291, Fréjus. — 29 avril 1948.

PHARMACIENS

Commandant.

M. Randier (Edmond), école application service santé troupes coloniales, pour ordre, mis à la disposition direction du service de santé de la 9e région militaire. — 14 avril 1948.

Capitaines.

MM.
Biergeon (Max), hôpital militaire 291, Fréjus. — 10 avril 1948.
Soula (Léon), école application service santé troupes coloniales, détaché au service colonial de Marseille. — 30 avril 1948.

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

A. — Infanterie coloniale.

Adjudants-chefs.

Belvaux (Emile), régiment colonial de chasseurs de chars. — 6 octobre 1943.
Bleuez (Paul), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 13 août 1946.
Bosson (Alphonse), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 19 août 1946.
Le Mal (Marie), 4e bataillon d'infanterie coloniale. — 28 août 1946.
Barthel (Gilbert), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 1er septembre 1946.
Montavon (François), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 8 octobre 1946.
Guyard (Henri), 2e régiment colonial des transmissions. — 22 septembre 1947.
Pons (Fernand), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 19 novembre 1947.
Trefcon (Roger), 3e régiment de tirailleurs sénégalais. — 13 décembre 1947.
Dupuis (Moïse), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (A. F. N.). — 5 juin 1948.
Sarpedon (Jean), 3e régiment d'infanterie coloniale (volontaire). — 19 janvier 1949.
Beres (Raymond), 10e régiment de tirailleurs coloniaux rapatriables (volontaire). — 21 janvier 1948.
Prudent-Lere (Alfred), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (volontaire). — 18 septembre 1948.

Adjudants.

Pasquier (Fernand), 3e régiment d'infanterie coloniale. — N'a jamais servi.
Leguen (Eugène), centre d'instruction colonial de l'arme blindée. — N'a jamais servi.
Mosnier (Marcel), 21e régiment d'infanterie coloniale. — 2 juin 1946.
Hermet (Roland), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 14 juin 1946.
Colomb (Camille), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 11 août 1946.
Nezereau (Raymond), régiment colonial de chasseurs de chars. — 27 août 1946.
Esterez (Robert), régiment de marche du Tchad. — 28 août 1946.
Cleomene (Oswald), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 7 octobre 1946.
Rongieras (Jean), régiment colonial des transmissions. — 29 décembre 1946.
Trouiller (Robert), 4e régiment d'infanterie coloniale. — 29 avril 1947.

(1) Date de prise de rang.

Desblez (Emile), 4e bataillon d'infanterie coloniale. — 16 avril 1947 (1).

Natali (Jules), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (A. F. N.). — 17 avril 1948.

Le Bastard (Donatien), 21e régiment d'infanterie coloniale (volontaire). — 28 juin 1948.

Bonnin (Raymond), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (volontaire). — 26 septembre 1948.

Santini (Philippe), 5e régiment de tirailleurs sénégalais (volontaire). — 23 janvier 1948.

Delos (Henri), 6e régiment de tirailleurs sénégalais (volontaire). — 3 novembre 1948.

Streit (Marcel), 1er régiment d'infanterie coloniale (volontaire). — 3 novembre 1948.

Sergents-majors.

Bour (Pierre), 3e régiment d'infanterie coloniale. — N'a jamais servi.

Fraisse (Gaston), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — 11 novembre 1946.

Foucher (Robert), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 11 décembre 1946.

Nibert (Marcel), 1er régiment d'infanterie coloniale (volontaire). — 30 juin 1948.

Sergents-chefs.

Grauffel (René), 3e régiment d'infanterie coloniale. — N'a jamais servi.

Lamiable (Roland), régiment de marche du Tchad. — N'a jamais servi.

Nicol (Paul), régiment colonial de transmissions. — N'a jamais servi.

Pactize (Eliacin), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — N'a jamais servi.

Garet (Pierre), 4e régiment d'infanterie coloniale. — 7 janvier 1939.

Bernard (Emile), 10e régiment de tirailleurs coloniaux rapatriables. — 10 juin 1941.

Petitgand (Georges), régiment de marche du Tchad. — 7 octobre 1943.

Vernot (Gilbert), 21e régiment d'infanterie coloniale. — 10 janvier 1943.

Bosrell (Antoine), 21e régiment d'infanterie coloniale. — 21 octobre 1943.

Alberghi (Denis), régiment colonial de chasseurs de chars — 14 mai 1946.

Nobili (Ange), 4e régiment d'infanterie coloniale. — 5 août 1946.

Memi (Morice), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 13 août 1946.

Thilault (Camille), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 22 août 1946.

Catelain (Paul), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 28 août 1946.

Fischer (Théodore), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 29 octobre 1946.

Mazy (Jacques), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — 13 novembre 1946.

Dufour (Irénée), 13e régiment de tirailleurs sénégalais. — 12 décembre 1946.

Rousselot (Edouard), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole. — 30 décembre 1946.

Trespeuch (Henri), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux (hors tour). — 8 mars 1948.

De Neufchâtel (Raymond), 21e régiment d'infanterie coloniale (volontaire). — 22 juillet 1947.

Geffroy (André), 1er régiment de marche du Tchad (volontaire). — 19 janvier 1949.

Coudeyre (Jean-Noël), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (volontaire). — 16 avril 1948.

Veillard (André), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (volontaire). — 6 décembre 1948.

Duquesnoy (Jules), 5e régiment de tirailleurs sénégalais (volontaire). — 14 avril 1949.

Job (Louis), 21e régiment d'infanterie coloniale (volontaire). — 4 février 1948.

Gérardin (Charles), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (volontaire). — 19 janvier 1949.

(1) Date de prise de rang.

Aimé (Marcel), régiment colonial de chasseurs de chars (volontaire). — 12 mai 1948 (1).

Fischer (Jean), centre administratif des troupes coloniales dans la métropole (volontaire). — 19 janvier 1949.

Bergeron (Jack), 1er régiment d'infanterie coloniale (volontaire). — 3 novembre 1948.

Montlouis (Quesnel), 3e régiment de tirailleurs sénégalais (volontaire). — 3 novembre 1948.

Maillet (Martial), 15e régiment de tirailleurs sénégalais (volontaire).

Levlez (Jules), compagnie autonome de sapeurs d'infanterie coloniale (volontaire). — 25 mai 1947.

Prioux (Marcel), 1er régiment d'infanterie coloniale (volontaire). — 2 décembre 1948.

Roy (Henri), 1er régiment d'infanterie coloniale (volontaire). — 2 décembre 1948.

B. — Arme blindée.

Adjudant.

Spegel (Robert), centre d'instruction colonial dans l'arme blindée. — 5 juin 1947.

Sergent-chef.

Laroussinie (Paul), régiment colonial de chasseurs de chars (volontaire). — N'a jamais servi.

C. — Télégraphistes coloniaux.

Sergent.

Tale (Germain), 2e régiment colonial des transmissions. — 21 novembre 1948.

D. — Sapeurs coloniaux.

Adjudant-chef.

Gond (Jean), compagnie de sapeurs coloniaux. — 6 février 1948.

E. — Artillerie coloniale.

Adjudant-chef.

Raby (Roger), 1/3e régiment d'artillerie coloniale. — 19 janvier 1948.

Adjudants.

Quillerou (François), 12e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale. — 15 mai 1946.

Hansler (Georges), 7e régiment d'artillerie coloniale. — 3 janvier 1948.

Lachot (Henri), 12e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale. — 23 janvier 1948.

Jacquin (Paul), 7e régiment d'artillerie coloniale. — 24 janvier 1948.

Orsoni (Cyprien), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie (volontaire). — 14 octobre 1948.

Tuaillon (Louis), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie (volontaire). — 3 novembre 1948.

Maréchaux des logis-majors.

Giovanetti (Francis), 7e régiment d'artillerie coloniale. — 22 janvier 1948.

Marty (Eric), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie (volontaire). — 4 juin 1948.

Plaquevent (Emile), 1/3e régiment d'artillerie coloniale (volontaire). — 2 décembre 1948.

Maréchaux des logis chefs.

Wickers (André), 1/2e régiment d'artillerie coloniale. — N'a jamais servi.

André (Henri), 1/3e régiment d'artillerie coloniale. — N'a jamais servi.

Pinelli (Jules), 1/3e régiment d'artillerie coloniale. — 24 août 1946.

Pradel (Roger), 12e groupe d'artillerie antiaérienne coloniale. — 22 août 1946.

Peyrisse (Clément), 1/3e régiment d'artillerie coloniale (volontaire). — 17 mai 1948.

(1) Date de prise de rang.

F. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Adjudant-chef.

Olive (Jean), 21e régiment d'infanterie coloniale. — 25 février 1948 (1).

Adjudants.

Simonetta (Hubert), bataillon colonial autonome du matériel. — 10 juin 1946.

Farene (Dominique), 4e régiment d'infanterie coloniale. — 10 septembre 1947.

Maréchaux des logis chefs.

Beillard (Jean), 15e régiment de tirailleurs sénégalais. — 26 septembre 1943.

Ferrand (Louis), 1er régiment d'infanterie coloniale. — 4 juin 1947.

Garnier (Paul), bataillon colonial autonome du matériel. — 9 avril 1948.

Robin (Arnold), bataillon colonial autonome du matériel. — 2 mai 1948.

Cunin (Henri), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 23 mai 1948.

Coatleven (Marcel), bataillon colonial autonome du matériel (volontaire). — 9 juillet 1948).

Maréchaux des logis.

Douard (Georges), bataillon colonial autonome du matériel. — N'a jamais servi.

Wagmacker (Marcel), bataillon colonial autonome du matériel. — N'a jamais servi.

Denis (Antoine), bataillon colonial autonome du matériel. — N'a jamais servi.

Imperinetti (Jean), bataillon colonial autonome du matériel. — 17 octobre 1947.

Caudal (Fernand), bataillon colonial autonome du matériel — 16 avril 1948.

Renard (Auguste), bataillon colonial autonome du matériel. — 15 mai 1948.

G — Agents des corps de troupe coloniaux.

Adjudant-chef.

Jacquemin (Robert), 1re demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. — 5 mars 1948.

Adjudants.

Huguet (Roger), 1/1er régiment d'artillerie coloniale. — 13 avril 1948.

Deluche (Jean), 3e régiment d'infanterie coloniale. — 6 mai 1948.

Gazon (Henri), 9e bataillon d'infanterie coloniale. — 9 mai 1948.

Sergent-major.

Reynaud (Roger), régiment d'artillerie coloniale de Tunisie (volontaire). — 22 août 1948.

Sergent.

Tros (Raymond), annexe du dépôt des isolés des troupes coloniales, Casablanca. — 15 mai 1948.

H. — Chancellerie coloniale.

Sergent-major.

Vezon (Louis), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 5 juin 1948.

Sergent-chef.

Dupuy (Jean), 39e compagnie de secrétaires d'état-major coloniaux. — 16 avril 1948.

I. — Intendance coloniale.

Sergent-chef.

Johnson (Vincent), section des commis et ouvriers d'administration coloniaux. — N'a jamais servi.

(1) Date de prise de rang.

J. — Service de santé colonial.

Adjudant-chef.

Cesari (Jean), hôpital militaire 294, Fréjus. — 12 juin 1948 (1).

Adjudants.

Marche (Gontran), direction des troupes coloniales, 3e compagnie de S. E. M. T. C. — 3 mai 1948.

Raymond (Benjamin), hôpital militaire 294, Fréjus. — 30 juin 1948.

Sergent-major.

Thibeaudeau (Robert), centre de rassemblement et de transition colonial dans la métropole. — 4 juin 1948.

Sergent-chef.

Valetudie (Pierre), dépôt des isolés des troupes coloniales. — 4 juin 1948.

Sergents.

Diop Saliou, 4e régiment d'infanterie coloniale. — N'a jamais servi.

Ancel (André), hôpital militaire 294, Fréjus. — 30 septembre 1947.

Moreau (Henri), école d'application du service de santé des troupes coloniales. — 13 décembre 1947.

Chauvet (Pierre), hôpital militaire 294, Fréjus. — 26 juin 1948.

Robert (Alexandre), section mixte des infirmiers militaires des troupes coloniales (volontaire). — 23 février 1949.

(1) Date de prise de rang.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Personnel colonial.

Par arrêté du 23 mai 1949, M. Chauvet (Paul-Louis-Gabriel), gouverneur de 3e classe des colonies, secrétaire général de l'Afrique occidentale française, est placé dans la position de mission en France du 20 au 29 avril 1949.

Additif à l'arrêté du 16 mai 1949 concernant M. Cohen (Michel), ingénieur adjoint des travaux publics des colonies, paru au *Journal officiel* du 22 mai 1949, 1re colonne, 38e ligne:

Après:

« Un rappel d'ancienneté de 1 an 11 mois 27 jours pour services militaires »,

Lire:

« En application de l'article 36 du décret du 15 juillet 1941, M. Cohen est promu automatiquement à la 1re classe du grade d'ingénieur adjoint, pour compter du 20 février 1949, tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde.

« Il conserve à cette date et dans cette classe un rappel de 11 mois 27 jours pour services militaires ».

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Institut national agronomique.

Par arrêté en date du 13 janvier 1949, M. Fromont (Pierre), agrégé des facultés de droit, professeur à la faculté de droit de Paris, a été nommé professeur titulaire de la chaire d'économie politique et d'économie rurale à l'institut national agronomique, à la suite des résultats du concours ouvert le 28 janvier 1947 et à dater du 1er février 1947.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 30 mai 1949 portant déclaration d'utilité publique d'une acquisition immobilière.

Par décret en date du 30 mai 1949, est déclarée d'utilité publique et urgente l'acquisition par l'Etat pour le compte de la caisse de compensation pour la décentralisation de l'industrie aéronautique, d'une propriété sise à Brétigny-sur-Orge, rue Saint-Michel, dite Les Rosières, en vue de l'aménagement de logements destinés au personnel du centre d'essais en vol de la direction technique et industrielle de l'aéronautique, tels que ces immeubles sont figurés et désignés sur les plan et état parcellaires qui demeureront annexés au présent décret.

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Modification de la décision du 11 juillet 1945 portant classification des emplois dans les industries du vêtement.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'arrêté du 31 mai 1945 relatif aux salaires dans les industries du vêtement;

Vu la décision du 11 juillet 1945 portant classification des emplois dans les industries du vêtement, modifiée par la décision du 14 juin 1947;

Vu l'avis des organisations patronales et ouvrières intéressées,

Décide:

Art. 1er. — Les dispositions de l'annexe à la décision du 11 juillet 1945 portant classification des emplois dans les industries du vêtement, modifiée par la décision du 14 juin 1947, sont modifiées comme suit:

II. — **Industries de la confection.**

A. — CONFECTION POUR HOMMES ET GARÇONNETS

2e *Vêtements de travail, protection, cirés, huilés.*

1re catégorie.

(Coefficient 100.)

Sans changement.

2e catégorie.

(Coefficient 110.)

« Travaux à la main. — Tous rabattements et finissages non définis dans les catégories supérieures; arrêts et brides; traçage de boutons et boutonnières au gabarit; pose de boutons, pressions, œillets et rivets; simple coup de fer (fer léger) sur pièce pliée pour mise en paquet, pliage, surfilage ».

(Le reste sans changement.)

3e catégorie.

(1er échelon: coefficient 125.)

Sans changement.

(2e échelon: coefficient 130.)

« Travaux à la main. Travaux divers. Traçage de boutonnières sans gabarit.

« Coupe. Aide à la coupe; dédoublage du matelas (opération qui consiste après la coupe du matelas à faire un ou plusieurs paquets avec les parties d'une pièce); matelassages (sauf de velours); poinçage ou traçage au cliché de la doublure et tissu du dessus ».

(Le reste sans changement.)

4e catégorie.

(1er échelon; coefficient 145.)

Travaux à la main. Matelassage des velours; traçage sur doublure d'après patrons; coupes des doublures aux ciseaux mains ou électriques à couteaux circulaires; détachage des doublures de coton ou similaires avec machine électrique à laine verticale; presse. Tous travaux effectués en cours de fabrication et presse des pièces terminées (machine ou fer) ».

(Le reste sans changement.)

5e catégorie.

(Coefficient 170.)

Sans changement.

« NOTA. — Contrôle visite. Le salaire des ouvriers de la vérification-visite doit être au minimum le salaire le plus élevée de la catégorie contrôlée ».

Art. 2. — Le directeur du travail est chargé de l'application de la présente décision, qui sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 mai 1949.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
FRANÇOIS SAMSON.

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Augmentation des prévisions de recettes et de dépenses du budget primitif de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre, pour l'exercice 1948.

Par arrêté du secrétaire d'Etat aux finances et du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre en date du 12 mai 1949, les prévisions du budget de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre pour l'exercice 1948 ont été augmentées, tant en recettes qu'en dépenses, d'une somme de 150.635.000 F.

Commission de codification du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu l'arrêté du 10 août 1945 instituant une commission de codification au secrétariat général des anciens combattants et victimes de la guerre, modifié par arrêtés des 14 décembre 1945, 18 mai 1946 et 4 mai 1948;

Vu la loi no 47-1454 du 6 août 1947 relative à la codification des textes législatifs concernant les pensions militaires d'invalidité et les pensions d'invalidité soumises à un régime analogue;

Vu le décret no 48-800 du 10 mai 1948 instituant une commission supérieure chargée d'étudier la codification et la simplification des textes législatifs et réglementaires,

Arrête:

Art. 1er. — La commission de codification du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre est chargée de procéder à la codification:

1o Des textes législatifs et réglementaires concernant les pensions militaires d'invalidité et les diverses pensions d'invalidité soumises à un régime analogue;

2o Des textes afférents aux avantages accessoires accordés aux bénéficiaires desdites pensions:

3° Des textes relatifs aux avantages accordés aux anciens combattants ou à leurs ayants cause, en raison de la qualité d'anciens combattants et indépendamment de tout droit à pension.

La commission opérera en outre la codification de la jurisprudence intervenue sur l'application des textes ci-dessus indiqués.

Art. 2. — La commission, qui est présidée par un conseiller d'Etat est composée comme suit:

L'administrateur civil directeur du contentieux, de l'état civil et des recherches ou son représentant;

Le directeur des pensions et des services médicaux, ou son représentant;

L'administrateur civil sous-directeur de la direction du contentieux, de l'état civil et des recherches;

Le chef des services médicaux;

L'administrateur civil faisant fonctions de sous-directeur du contentieux;

L'administrateur civil, adjoint au directeur des pensions et des services médicaux;

L'administrateur civil, chef du bureau des travaux législatifs et de la documentation juridique;

L'administrateur civil, sous-chef du bureau des travaux législatifs et de la documentation juridique;

Un représentant de l'Union française des associations de combattants, combattants de la Libération et victimes des deux guerres,

et pour les questions intéressant l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre:

Le directeur de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre.

Art. 3. — Un membre du conseil d'Etat exerce les fonctions de rapporteur général et assure la présidence de la commission en cas d'absence ou d'empêchement du président.

Art. 4. — Les fonctions de rapporteurs sont assumées par des agents de l'administration centrale du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre ou de l'office des anciens combattants et victimes de la guerre désignés par arrêté du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre.

Art. 5. — Peuvent assister aux travaux de la commission les fonctionnaires spécialisés dans les questions techniques soumises à son examen.

Le président peut convoquer devant la commission, pour information, avec l'approbation du ministre, toute personne étrangère aux services du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Art. 6. — Le secrétariat de la commission est assuré par l'un des rapporteurs, désignés à cet effet par le président de la commission.

Art. 7. — Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées.

Art. 8. — Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 mai 1949.

Pour le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre:
Pour le directeur du cabinet:
Le conseiller technique,
GABRIEL DU PONTAVICE.

Par arrêté du 25 mai 1949, la commission de codification du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre est composée des membres ci-dessous désignés:

M. Latournerie, conseiller d'Etat, président;

M. Mehl, auditeur au conseil d'Etat, rapporteur général;

M. Mattei, administrateur civil, directeur du contentieux, de l'état civil et des recherches;

M. Perries, directeur des pensions et des services médicaux;

M. Léopold-Léger, administrateur civil, sous-directeur à la direction du contentieux, de l'état civil et des recherches;

M. le médecin colonel Magnier, chef des services médicaux;

M. André Morin, administrateur civil faisant fonctions de sous-directeur des services contentieux;

M. Siret, administrateur civil, adjoint au directeur des pensions et des services médicaux;

Mlle Mirande, administrateur civil, chef de bureau des travaux législatifs et de la documentation juridique;

Mlle Lefranc, administrateur civil, sous-chef du bureau des travaux législatifs et de la documentation juridique;

M. Gauriault, représentant de l'Union française des associations de combattants, combattants de la libération et victimes des deux guerres,

et pour les questions intéressant l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre:

M. Delahoche, directeur de l'office national des anciens combattants et victimes de la guerre.

Sont désignés comme rapporteurs de la commission:

M. Deschamps, agent supérieur de 2e classe au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Mlle Fontaine, administrateur adjoint au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

M. Schoen, rédacteur de 1re classe à l'office départemental des anciens combattants et victimes de la guerre de la Seine.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Administration centrale.

Par arrêté en date du 21 mai 1949, il a été mis fin, à compter de la même date, au détachement de M. Glenat (Marcel) auprès du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

L'intéressé est réintégré dans le corps des administrateurs civils à l'administration centrale du ministère de la santé publique et de la population, en qualité d'administrateur civil de 1re classe, 1er échelon.

Par arrêté en date du 21 mai 1949, il a été mis fin, à compter de la même date, au congé pour convenances personnelles accordé à Mlle Carignel (Christiane), agent supérieur stagiaire à l'administration centrale du ministère de la santé publique et de la population.

L'intéressée est réintégrée en qualité de stagiaire dans le cadre des agents supérieurs à l'administration centrale, avec une ancienneté restante de 1 an 3 mois.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1949

Ordre du jour du jeudi 2 juin 1949.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la vérification des pouvoirs: département du Nord (2e circonscription). (Rapport supplémentaire de M. de Moro-Giafferri.)

2. — Discussion des conclusions du rapport de la commission de l'intérieur sur la résolution adoptée par le Conseil de la République tendant à demander à l'Assemblée nationale une prolongation du délai constitutionnel imparti au Conseil de la République pour formuler son avis sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale constatant la nullité de l'acte dit loi du 11 février 1941 complétant la loi du 15 mars 1928 facilitant l'aménagement des lotissements défectueux. (Nos 7209-7271. — M. Cordonnier, rapporteur.)

3. — Discussion des conclusions du rapport de la commission de l'intérieur sur la résolution adoptée par le Conseil de la République tendant à demander à l'Assemblée nationale une prolongation du délai constitutionnel imparti au Conseil de la République pour formuler son avis sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier l'article 3 de l'acte dit loi du 5 mars 1943 relatif à la réglementation de l'activité des entreprises privées participant au service extérieur des pompes funèbres. (Nos 7210-7272. — M. Cordonnier, rapporteur.)

4. — Discussion des conclusions du rapport de la commission des immunités parlementaires sur une demande en autorisation de poursuites concernant M. Tourné. (Nos 6866-7221. — M. Mailez, rapporteur.)

5. — Discussion des conclusions du rapport de la commission des immunités parlementaires sur une demande en autorisation de poursuites concernant M. Marcel Cachin. (Nos 6722-7211. — Mme Madeleine Braun, rapporteur.)

6. — Discussion des conclusions du rapport de la commission des immunités parlementaires sur une demande en autorisation de poursuites concernant M. Florimond Bonte. (Nos 6616-7295. — M. Farine, rapporteur.)

7. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi relatif au régime de vente de l'essence. (No 7319).

8. — Suite de la discussion des articles disjoints du rapport no 7215 sur le projet de loi relatif à diverses dispositions d'ordre économique et financier — M. Charles Barangé, rapporteur général

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la proposition de résolution de M. Defferre et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à tenir compte des droits du Cambodge à l'occasion de la modification du statut de la Cochinchine. (Nos 7253-7318. — M. Defferre, rapporteur.)

2. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi modifiant le statut de la Cochinchine dans l'Union française (No 7296).

3. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi portant répartition de l'abattement global opéré sur le budget des anciens combattants et victimes de guerre par la loi no 48-1992 du 31 décembre 1948. (No 7266.)

4. — Discussion, en deuxième lecture, du projet de loi portant annulation de crédits en application de l'article 2 de la loi no 48-1921 du 21 décembre 1948 et ouverture de crédits au titre du budget annexe des postes, télégraphes et téléphones pour l'exercice 1949. (No 7267.)

Séances du jeudi 2 juin 1949.

Des billets portant la date dudit jour et valables pour la journée, comprennent:

Galeries. — Depuis M. Guiguen, jusques et y compris M. Hamani Diori.

Tribunes. — Depuis M. Ben Tounès, jusques et y compris M. Billères.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 2 juin 1949.

N° 6412. — Rapport par M. Minjoz, au nom de la commission de la justice, sur la proposition de loi de M. Joinville (Alfred Malleret) tendant à établir une procédure rapide d'acquisition de la nationalité française au profit des étrangers engagés volontaires et à la délivrance de plein droit de la carte de résidence privilégiée.

N° 7039. — Proposition de résolution de Mme Lempereur tendant à inviter le Gouvernement à maintenir en fonctions et à titulariser, suivant un pourcentage déterminé, les instituteurs et institutrices pourvus du brevet élémentaire et qui sont restés à la disposition de leurs académies respectives durant la guerre et l'occupation (renvoyée à la commission de l'éducation nationale).

N° 7181. — Proposition de loi de M. Garet tendant à exclure de l'application du décret du 29 octobre 1936, relatif aux cumuls de retraites, de rémunérations et de fonctions les commissaires et le personnel des associations syndicales de remembrement et de reconstruction (renvoyé à la commission des finances).

N° 7188. — Proposition de loi de Mme Francine Lefebvre tendant à faire bénéficier des allocations de chômage les travailleurs sans emploi, quelle que soit la localité dans laquelle ils résident (renvoyée à la commission du travail).

N° 7190. — Proposition de loi de Mme Francine Lefebvre portant codification des textes sur le chômage et modification de certaines de leurs dispositions (renvoyée à la commission du travail).

N° 7234. — Proposition de résolution de M. Defferre tendant à inviter le Gouvernement à établir une trêve dans les régions des digues en Indochine (renvoyée à la commission des territoires d'outre-mer).

N° 7235. — Proposition de loi de M. Terpend tendant à modifier l'ordonnance du 17 octobre 1945 sur le statut du fermage et du métayage, modifiée par la loi du 13 avril 1946 (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 7236. — Proposition de loi de M. Desjardins tendant à compléter l'article 118 du code des contributions directes afin de prolonger jusqu'à l'âge de vingt-trois ans le bénéfice des dégrèvements fiscaux au profit des enfants qui poursuivent régulièrement leurs études (renvoyée à la commission des finances).

N° 7271. — Proposition de loi de M. Rosenblatt tendant à autoriser le cumul de certaines pensions du régime général de sécurité sociale avec des pensions de régimes spéciaux (renvoyée à la commission des pensions).

N° 7272. — Proposition de loi de M. Citerne tendant à modifier la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers (renvoyée à la commission de la justice).

N° 7277. — Proposition de loi de M. Gabriel Paul tendant à assurer au jeune homme libéré du service militaire la continuité de son contrat de travail (renvoyée à la commission du travail).

N° 7278. — Proposition de loi de Mme Rabaté tendant à modifier les dispositions de l'article 38 de la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers pour le remboursement des prestations et fournitures (renvoyée à la commission de la justice).

N° 7278. — Proposition de loi de M. Berger tendant à modifier la loi du 2 avril 1949 accordant le bénéfice du maintien dans les lieux à certains clients des hôtels, pensions de famille et meublés (renvoyée à la commission de la justice).

N° 7279. — Proposition de loi de M. Berger tendant à modifier certaines dispositions relatives aux H. B. M., H. B. M. A. et I. L. M. de la loi du 1er septembre 1948 (renvoyée à la commission de la justice).

N° 7280. — Proposition de loi de M. Berger tendant à accorder des allocations compensatrices des majorations de loyer aux occupants des H. B. M. et des locaux meublés et garnis (renvoyée à la commission de la justice).

N° 7281. — Proposition de loi de M. Citerne tendant à modifier la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers (échanges de logements) (renvoyée à la commission de la justice).

N° 7283. — Proposition de loi de M. Citerne tendant à modifier la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers (renvoyée à la commission de la justice).

N° 7284. — Proposition de loi de M. Bourbon tendant à modifier la loi du 1er septembre 1948 sur les loyers (renvoyée à la commission de la justice).

N° 7285. — Proposition de résolution de M. Cherrier tendant à inviter le Gouvernement à appliquer l'article 18 du décret du 26 février 1897 qui détermine le taux des salaires des ouvriers et ouvrières de l'Etat d'après celui des industries similaires (renvoyée à la commission de la défense nationale).

N° 7293. — Proposition de loi de M. Gérard Duprat tendant à compléter ou à modifier les articles 5, 6, 10, 11, 13, 15, 16, 20, 21 et 22 de l'ordonnance du 4 octobre 1945 et l'article 25 de l'ordonnance du 19 octobre 1945 sur la sécurité sociale (renvoyée à la commission du travail).

N° 7301. — Projet de loi portant ouverture de crédits provisoires et autorisation d'engagement de dépenses au titre des dépenses militaires pour le mois de juin 1949 (renvoyé à la commission des finances).

N° 7310. — Rapport par M. Defferre au nom de la commission des territoires d'outre-mer sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à établir une trêve dans les régions des digues en Indochine.

N° 7313. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale modifiant l'article 25 du livre Ier du code du travail (renvoyé à la commission du travail).

N° 7316. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale relatif à la prorogation des sociétés arrivées à leur terme statutaire qui, par suite de faits de guerre, n'ont pu procéder à cette prorogation (renvoyé à la commission de la justice).

N° 7318. — Rapport par M. Defferre au nom de la commission des territoires d'outre-mer sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à tenir compte des droits du Cambodge à l'occasion de la modification du statut de la Cochinchine.

N° 7319. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale relatif au régime de vente de l'essence (renvoyé à la commission des finances).

N° 7320. — Proposition de résolution de M. Nazi Boni tendant à inviter le Gouvernement à accorder à la Haute-Volta un crédit spécial pour le rééquipement de ses services publics (renvoyée à la commission des territoires d'outre-mer).

Nomination de membres de commissions.

Dans sa séance du 31 mai 1949, l'Assemblée nationale a nommé:

1° Mme Lambert (Marie) (Finistère) et M. Rincent, membres de la commission de l'agriculture, en remplacement de MM. Gros et Guille;

2° M. Reeb, membres de la commission des moyens de communication et du tourisme, en remplacement de M. Rabier;

3° M. Michel, membre de la commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions, en remplacement de M. Liante;

4° M. Chaze, membre titulaire de la commission de la réforme administrative, en remplacement de M. Capdeville.

Dans sa séance du 31 mai 1949, l'Assemblée nationale a nommé: MM. Allonneau, Amiot (Octave), Baurens, Bessac, Blocquaux, Boulet (Paul), Mme Boutard, MM. Brillouet, Delcos, Dupuy (Marceau) (Gironde), Duquesne, Fabre, Fredet (Maurice), Gau, Gervolino, Gros, Guesdon, Guille, Guillou (Louis) (Finistère), Guyon (Jean-Raymond) (Gironde), Halbout, Henault, Lalle, Laurent (Augustin) (Nord), Lenormand, Liquard, Lianle, Loustau, Meunier (Pierre) (Côte-d'Or), Monin, Montagnier, Morand, Nazi Boni, Orvoen, Pouyet, Mmes Reyraud, Roca, MM. Rochet (Waldeck), Serre, Sigrist, Sourbet, Theetten, Thibault, Zunino, membres de la commission des boissons.

Commission des affaires économiques.

Séances du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Bergasse, Bergeret, Xavier Bouvier (Ille-et-Vilaine), Cartier (Marcel) (Drôme), Catrice, Cerclier, Chaze, Christiaens, Coffin, Denis (Alphonse) (Haute-Vienne), Denis (André) (Dordogne), Dixmier, Duforest, Mlle Dupuis (José) (Seine), MM. Errecart, Fabre, Gazier, Genest, Gervolino, Mme Ginollin, MM. Greffier, Guérin (Maurice) (Rhône), Hugues (Joseph-André) (Seine), Joubert, Juge, Julian (Gaston) (Hautes-Alpes), Leenhardt (Francis), Mme Le Jeune (Hélène) (Côtes-du-Nord), M. Mauroux, Mme Poinso-Chapuis, MM. Rigal (Albert) (Loiret), Solinhac, Villard.

Excusés. — M. Chambeiron, Mme Degrond, MM. Poimbœuf, Ramonet.

Suppléant. — M. Cristofol (de Mme Nédelec).

Commission des affaires étrangères.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Arthaud, Aumeran, Bardoux (Jacques), Paul Bastid, Bidault (Georges), Billoux, Biscarlet, Edouard Bonnefous, Rouhey Jean), Mme Madeleine Braun, MM. Chambrun (de), Coste-Floret (Alfred) (Haute-Garonne), Pierre Cot, Dhers, Giovoni, Girardot, Gorse, Gonin (Félix), Jouve (Gérard), Lapie (Pierre-Olivier), Le Bail, Letourneau, Marin (Louis), Moustier (de), Mutter (André), Pourtalet, Rivet, Rosenblatt, Scherer (Marc), Schumann (Maurice) (Nord), Teitgen (Henri) (Gironde), Mme Vaillant-Couturier, M. Vendroux.

Excusés. — M. d'Aragon.

Suppléants. — MM. Tourné (de M. Bonte), Malleret (de M. Cachin), Michaud (de M. Gayeux).

Commission de l'agriculture.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Bas, Baudry d'Asson (de), Baurens, Bessac, Mme Boutard, MM. Castera, Charpentier, Delcos, Farinez, Ihuel, Lalle, Lamarque-Cando, Lambert (Lucien) (Bouches-du-Rhône), Mme Lambert (Marie), MM. Laurens (Camille) (Cantal), Lucas, Mabrut, Montagnier, Moussu, Paumier, Perdon (Hilaire), Pouyet, Prigent (Tanguy) (Finistère), Rincent, Rochet (Waldeck), Roulon, Ruffe, Sesmaisons (de), Terpend, Valay, Vée, Zunino.

Suppléants. — MM. Guyomard (de M. Olmi), Caron (de M. Thoral), Mehaignerie (de M. Gravel), Monin (de M. Sourbet), Mme Reyraud (de M. Blanchet).

Commission de la défense nationale.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Anxionnaz, Arnal, Bartolini, Bas, Bayrou, Billat, Bouret (Henri), Capdeville, Caron, Christiaens, Coulibaly Ouezzin, Dassonville, Evrard, Forcinal, Girardot, Jacquinot, Joinville (Alfred Malleret), Labrosse, Lambert (Emile-Louis) (Doubs), Maroselli, Maurellet, Métayer, Monteil (André) (Finistère), Montel (Pierre), Penoy, Teitgen (Pierre) (Ille-et-Vilaine), Triboulet, Pierre Villon, Wasmer.

Suppléants. — MM. Poirot (de M. Le Troquer), Gourdon (de M. Froment), Guilbert (de M. Augarde).

Commission de l'éducation nationale.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Airoldi, Baudry d'Asson (de), Bèche, Billières, Calas, Cayol, Mme Charbonnel, MM. Deixonne, Doutrellot, Dupuy (Marceau) (Gironde), Faraud, Farine (Philippe), Finet, Garaudy, Giovoni, Mme Guérin (Lucie) (Seine-Inférieure), M. Hamon (Marcel), Mme Lempereur, MM. Masson (Albert) (Loire), Rincent, Roques, Mlle Rumeau, MM. Simonnet, Thamier.

Excusés. — MM. Marc-Sangnier, Viatte.

Suppléant. — M. Tricart (de M. Césaire).

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Arthaud, Auban, Barbier, Barrot, Mme Bastide (Denise) (Loire), MM. Bissol, Boulet (Paul), Bouxom, Castellani, Cayeux (Jean), Dezarnaulds, Mme Douteau, MM. Dupuy (Marceau) (Gironde), Dutard, Mme François, MM. Frédet (Maurice), Gallet, Guilbert, Mme Hertzog-Cachin, MM. Macouin, Mazuez (Pierre-Fernand), Michaud (Louis) (Vendée), Mora, Mmes Poinso-Chapuis, Rabaté, M. Regaudie, Mme Roca, MM. Savard, Segelle, Vuillaume.

Excusés. — MM. Cordonnier, Roclore.

Suppléants. — MM. Roques (de M. Lacaze), Coudray (de Mlle Weber).

Commission des finances.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Abelin, Aubry, Auguet, Bacon, Barangé (Charles), Bourgès-Maunoury, Charlot (Jean), Dagain, David (Marcel), Denais (Joseph), Dupuy (Marc), Gabelle, Gaillard, Gavini, Gozard, Gresa (Jacques), Guesdon, Guyon (Jean-Raymond), Lamps, Lanet (Joseph), Meunier (Pierre), Palewski, Paumier, Pronteau, Tinguy (de), Tourtaud, Truffaut.

Suppléants. — M. Louvel (de M. Buron), M. Monteil (de M. Blocquaux), M. Martine (de M. Apithy), M. Peytel (de M. Ribeyre), M. Barthélemy (André) (de M. Ramette), M. Simonnet (de M. Abelin), M. Charpentier (de M. Burlot), M. Gosset (de M. Rigal), M. Courant (de M. Guillant), M. Triboulet (de M. Paul Reynaud), M. Bouret (de M. Taillade).

Assistaient en outre à la séance. — Mme Lefebvre, MM. Farine, Finet, Robert Prigent, Ramarony.

Commission de l'intérieur.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Cartier (Gilbert) (Seine-et-Oise), Cristofol, Crouzier, Dreyfus-Schmidt, Fagon (Yves), Fonlupt-Esperaber, Ginestet, Guyomard, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. L'Huillier (Waldeck), Mondon, Mont, Petit (Albert) (Seine), Schaff, Servin, Wagner.

Suppléants. — MM. Marcel Cartier (de M. Badiou), Loustau (de M. Borra), Sion (de M. Rabier), Vuillaume (de M. Benchennouf), Albert Schmitt (de M. Bentaleb), Reeb (de M. Hussel), Doutrellot (de M. Jaquet), Sigrist (de M. Halbout), Pierre-Henri Teitgen (de M. Reille-Soult), Levindrey (de M. Cordonnier, Ihuel (de M. Orvoen).

Commission de la justice et de législation.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Badie, Bourbon, Chamant, Charpin, Chautard, Citerne, Mme Claeys, MM. Courant, Defos du Rau, Delahoutre, Depreux (Edouard), Desjardins, Dominjon, Gallet, Gourdon, Grimaud, Kriegel-Valrimont, Lareppe, Minjoz, Mondon, Palewski, Péron (Yves), Mme Rabaté, MM. Rollin (Louis), Roques, Mme Schell, MM. Tinaud (Jean-Louis), Toujas, Wasmer.

Excusé. — M. Garet.

Suppléants. — MM. David (Marcel) (de M. Mabrut), Coffin (de M. Silvandre), Charlot (de M. Sissoko), Guitton (de M. Valentino).

Commission de la marine marchande et des pêches.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Bianchini, Cance, Cayol, Cermolacce, Coudray, Courant, Dassonville, Delferre, Gaborit, Gavini, Gosnat, Guilbert, Guitton, Hamon (Marcel), Laurelli, Mazier, Michaud (Louis) (Vendée), Prigent (Robert) (Nord), Ramarony, Reeb, Mme Reyraud, M. Yvon.

Commission des moyens de communication et du tourisme.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Allonneau, Arnal, Barbier, Barel, Barthélémy, Benoist (Charles), Bianchini, Bour, Bouret (Henri), Xavier Bouvier (Ille-et-Vilaine), Chevallier (Louis) (Indre), Couston, Dutard, Faraud, Geoffre (de), Livry-Level, Moquet, Morand, Penoy, Poumadère, Reeb, Regaudie, Mme Reyraud, MM. Schaff, Schmidt (Robert) (Haute-Vienne), Schmitt (Albert) (Bas-Rhin).

Excusés. — MM. Beauquier, Babet.

Suppléants. — M. Mehaignerie (de M. Hulin), Mme Francine Lefèvre (de M. Martel (Louis)), M. Dumas (de M. Verneyras).

Commission des pensions.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Auban, Badie, Becquet, Cherrier, Darou, Devemy, Diallo (Yacine), Dixmier, Draveny, Dufour, Darroux, Forcinal, Lambert (Emile-Louis) (Doubs), Le Coutaller, Macouin, Maillocheau, Mouton, Mme Péri, MM. Poirot (Maurice), Rosenblatt, Roucaute (Roger) (Ardèche), Touchard, Tourné.

Excusés. — MM. Jean Duclos, Mekki, de Raulin-Laboureur.

Commission de la production industrielle.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Camphin, Cartier (Marius) (Haute-Marne), Couston, Degoutte, Deixonne, Denis (André) (Dordogne), Finet, Mme Ginollin, MM. Labrosse, Le Sciellour, Loustau, Louvel, Mallez, Maton, Mehaignerie, Michel, Mudry, Peyrat, Roucaute (Gabriel) (Gard), Sauder, Mme Schell, MM. Sion, Védrines.

Excusés. — MM. Beugniez, Moynet.

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. André (Pierre), Bacon, Mme Bastide (Denise) (Loire), MM. Béranger, Besset, Bonnet, Boutavant, Bouxom, Costes (Alfred) (Seine), Delachenal, Duprat (Gérard), Duquesne, Gazier, Joubert, Laurent (Augustin) (Nord), Lavergne, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Levindrey, Mazier, Meck, Molsan, Musmeaux, Ninine, Patinaud, Paul (Gabriel) (Finistère), Mlle Prévert, MM. Renard, Segelle, Sion, Theetten.

Excusés. — MM. Beugniez, Viatte.

Suppléants. — M. Albert Masson (de Mme Darras), M. Tricart (de M. Croizat).

Convocations de commissions.

La commission de l'agriculture se réunira le jeudi 2 juin 1949, à dix-sept heures (local de la commission n° 232):

Examen de l'avis de M. Charpentier sur l'avis (n° 7218) du Conseil de la République concernant le projet de loi relatif aux allocations familiales agricoles.

La commission de la défense nationale se réunira le jeudi 2 juin 1949, à dix heures (local de la commission n° 213):

I. — Nomination d'un rapporteur pour le projet de loi (n° 7261) portant création d'un contingent exceptionnel de croix du Mérite maritime.

II. — Rapport de M. Pierre-Henri Teitgen sur le projet de loi (n° 7081) relatif à la réorganisation des sociétés nationales de constructions aéronautiques (après disjonction des articles 3, 4, 5, renvoyés au fond à la commission des finances).

III. — Avis de M. Maroselli sur le projet de loi (n° 6894) portant fixation du budget des dépenses militaires pour l'exercice 1949 (air).

La commission de l'éducation nationale se réunira le vendredi 3 juin 1949, à quatorze heures trente (local de la commission n° 262):

Examen de l'avis de M. Deixonne sur le projet de loi, retour du Conseil de la République, relatif aux publications destinées à la jeunesse (n°s 6090 et 7010).

La commission de la marine marchande et des pêches se réunira le jeudi 2 juin 1949, à dix heures (local de la commission n° 211) :

Suite de l'examen du rapport de M. Cayol sur le projet de loi (n° 6019) relatif aux conventions entre l'Etat, la Compagnie générale transatlantique et la Compagnie des messageries maritimes.

La commission des moyens de communication et du tourisme se réunira le vendredi 3 juin 1949, à dix heures (local de la commission n° 211) :

I. — Suite de l'examen du rapport de M. Bouret sur le projet de loi (n° 4512) portant organisation de l'aéronautique marchande.

II. — Questions diverses.

Convocation rectifiée.

La réunion de la commission des pensions, prévue pour le jeudi 2 juin, à quinze heures, est reportée au vendredi 3 juin 1949, à neuf heures trente (même local, même ordre du jour).

Annulation de convocation.

La réunion de la commission de la réforme administrative qui, par suite d'une erreur matérielle, était prévue pour le jeudi 2 juin 1949, à quinze heures, aura lieu le jeudi 9 juin 1949.

Réunions des commissions du jeudi 2 juin 1949.

Commission de l'agriculture, à dix-sept heures. — Local n° 232.

Commission des boissons, à seize heures. — Local n° 232.

Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945, à dix heures. — Local n° 255.

Commission de la défense nationale, à dix heures. — Local n° 213.

Commission des immunités parlementaires, à seize heures. — Local n° 251.

Commission de la marine marchande et des pêches, à dix heures. — Local n° 211.

Commission de la presse, à dix heures. — Local n° 230.

Commission du ravitaillement, à dix heures. — Local n° 232.

Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions, à dix heures. — Local n° 249.

Rectifications

au compte rendu in extenso
de la 2e séance du mercredi 25 mai 1949.
(*Journal officiel* du jeudi 26 mai 1949.)

Dans le scrutin (n° 1598) sur l'amendement de M. Yvon à l'article 8 du projet relatif à la création de ressources nouvelles (minimum d'un contingent mensuel de 175.000 mètres cubes pour le contingent réservé) :

M. Defos du Rau, porté comme ayant voté « contre », déclare avoir voulu voter « pour ».

Dans le scrutin (n° 1600) sur l'amendement de M. Ruffe à l'article 8 du projet relatif à la création de ressources nouvelles (Essence : en aucun cas le contingent agricole ne sera diminué) :

M. Defos du Rau, porté comme ayant voté « contre », déclare avoir voulu voter « pour ».

Dans le scrutin (n° 1601) sur l'amendement de M. Guiguen à l'article 8 du projet relatif à la création de ressources nouvelles (Essence des marins pêcheurs) :

M. Defos du Rau, porté comme ayant voté « contre », déclare avoir voulu voter « pour ».

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1949

Ordre du jour du jeudi 2 juin 1949.

A quinze heures trente. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Discussion de la proposition de résolution de MM. Naveau, Bretles, Champeix, Durieux, Ferrant, Pierre Marty et des membres du groupe socialiste tendant à inviter le Gouvernement à rendre la liberté au commerce des engrais par la suppression du contingentement et des répartitions départementales tout en maintenant la taxation en ce qui concerne les prix plafond. (N°s 165 et 368, année 1949. — M. Durieux, rapporteur.)

2. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à instituer une carte nationale dite Carte sociale des économiquement faibles. (N° 433, année 1949. — M. N..., rapporteur.)

3. — Discussion des propositions de résolution : 1° de M. Debré et des membres du groupe du rassemblement des gauches républicaines et de la gauche démocratique et apparentés tendant à modifier les articles 29 et 90 du règlement du Conseil de la République; 2° de MM. Léo Hamon, Ernest Pezet, de Menditte, Gatuing, Grimal et des membres du groupe du mouvement républicain populaire tendant à la modification des articles 29 et 27 du règlement et à l'insertion d'un article 91 *bis*; 3° de Mme Devaud tendant à modifier l'article 75 du règlement du Conseil de la République; 4° de M. Colonna tendant à modifier les articles 87, 88, 89, 90 et 91 du règlement du Conseil de la République; 5° de M. Georges Pernot, Mme Devaud et des membres du groupe du parti républicain de la liberté tendant à modifier l'article 7 du règlement du Conseil de la République; 6° de M. Landry et des membres du groupe du rassemblement des gauches républicaines et de la gauche démocratique et apparentés tendant à l'insertion d'un article 42 *bis* dans le règlement. (N°s II-57, II-62, II-98, II- 121, année 1948; 6, 16 et 202, année 1949. — M. Debré, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent :

1er étage. — Depuis M. Pierre de Gaulle, jusques et y compris M. Hébert.

Tribunes. — Depuis M. Heline, jusques et y compris M. Georges Maire.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 2 juin 1949.

N° 412. — Proposition de résolution de M. Barcon-Damarzid tendant à abroger les dispositions de l'ordonnance du 30 juin 1945 accordant un pouvoir juridictionnel au directeur départemental du contrôle économique.

N° 427. — Rapport de M. Durand-Réville sur la proposition de résolution tendant à supprimer toute surtaxe postale aérienne à l'intérieur de l'Union française.

N° 433 (+). — Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à instituer une Carte sociale des économiquement faibles.

(+) NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les sénateurs le 1er juin 1949.

Election d'un sénateur.

Il résulte d'un télégramme du gouverneur des établissements français de l'Océanie transmis par M. le ministre de la France d'outre-mer que M. Robert Lassalle-Séré a été élu le 29 mai 1949, sénateur des établissements français de l'Océanie, en remplacement de M. Quesnot, décédé.

M. Robert Lassalle-Séré est appelé à faire partie du 2e bureau, auquel appartenait son prédécesseur.

Commission des affaires étrangères.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — M. Brizard, Mme Brossolette (Gilberte - Pierre), MM. Carcassonne, Coty (René), Debré, Lassagne, Lelant, Morel (Charles), Moutet (Marius), Pernot (Georges), Ernest Pezet, Pinton, Marcel Plaisant, Reveillaud, Southon, Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline) (Seine-et-Oise), M. Torrès (Henri).

Excusé. — M. Westphal.

Suppléant. — M. Rupied (de M. Yver).

Commission de la famille, de la population et de la santé publique.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — M. Barthe (Edouard), Mme Cardot (Marie-Hélène), MM. Dubois (René-Emile), Glauque, Lafay (Bernard), Leccia, Le Guyon (Robert), Masson (Hippolyte), Pagel (Alfred), Plait, Reveillaud, Variot, Voyer.

Excusés. — Mme Brossolette, MM. Mathieu et de Raincourt.

Commission de la France d'outre-mer.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Claireaux, Coupigny, Cozzano, Mme Crémieux, MM. David (Léon), Djamah (Ali), Durand-Réville, Gustave, N'Joya (Arouna), Plait, Romani, Rucart (Marc), Serrure, Mme Vialle (Jane).

Excusés. — MM. Bechir Sow, Charles Cros, Depreux, Mme Eboué, MM. Gautier, Grassard, Lafleur, M'Bodje, Sigué (Nouhoum), Vauthier, Verdeille.

Suppléants. — MM. Kalenzaga (de M. Ignacio Pinto); Okala (de M. Doucouré).

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Abel-Durand, Darmanthé, Dassaud, Mme Devaud, MM. Doussot (Jean), Driant, Fournier (Roger), Lemaître (Claude), Martel (Henri), Mathieu, Ruin (François), Ternynck, Tharradin, Zussy.

Excusés. — MM. Laurent-Thouverey, Leccia, Pujol, Saint-Cyr.

Délégué. — M. Ruin, par M. Menu.

Suppléant. — M. Symphor (de M. Boulanger).

Convocations de commissions.

Rectificatif.

La réunion de la commission de la défense nationale prévue pour le vendredi 3 juin 1949, à dix heures, est annulée et reportée au mercredi 8 juin 1949, à seize heures (local n° 217) :

Même ordre du jour.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le jeudi 2 juin 1949, à onze heures (local n° 207):

I. — Rapport de M. Reveillaud sur la proposition de loi (n° 433, année 1949), adoptée par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, tendant à instituer une carte nationale dite « carte sociale des économiquement faibles ».

II. — Questions diverses.

La commission des finances se réunira le jeudi 2 juin 1949, à onze heures (local de la commission):

Rapport de M. Pellenc, président de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées, sur la situation de la Société nationale de constructions aéronautiques du Centre (S. N. C. A. C.).

Réunions du jeudi 2 juin 1949.

6e bureau, à quatorze heures quinze. — Local n° 221.

Commission des finances, à onze heures. — Local de la commission.

Commission de la production industrielle, à dix heures trente. — Local n° 274.

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre, à dix heures trente. — Local n° 213.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique, à onze heures. — Local n° 207.

INFORMATIONS
RELATIVES A
L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du jeudi 2 juin 1949.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion de la proposition de M. Sarraut et des membres de la commission de politique générale et de la mission d'information à Madagascar tendant à inviter le Gouvernement à tenir compte de la gravité de la situation politique, économique et sociale à Madagascar. (N°s 122 et 125, année 1949. — M. Zinsou, rapporteur.)

2. — Suite de la discussion de la proposition de MM. Jacobson, René Moreux, Schmitt, Schock, Thémia et des membres du groupe du mouvement républicain populaire, de MM. Camprasse, Junillon, Tétau et des membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, de MM. Delmas, Georget, Lhuillier et des membres du groupe du rassemblement républicain pour le progrès économique et social de l'Union française, de M. Georges Riond et des membres du groupe Union-métropole-outre-mer (indépendants) et de M. Bilavarn Khoun, tendant à inviter le Gouvernement à déposer d'urgence un projet de loi portant attribution de crédits complémentaires pour l'équipement des territoires d'outre-mer, au titre de l'exercice 1er juillet 1949-30 juin 1950. (N°s 73 et 121, année 1949. — M. Jacobson, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de M. René Moreux, Schmitt et Schock et des membres du groupe du mouvement républicain populaire, tendant à inviter le Gouvernement à instituer dans le cadre de la loi du 28 février 1948, au sein du « conseil supérieur de la marine marchande », des « commissions d'études spécialisées » pour étudier tous les aspects du trafic entre la France, l'Afrique du Nord, les départements d'outre-mer et les territoires d'outre-mer. (N°s 469, année 1948, et 112, année 1949. — M. René Moreux, rapporteur.)

Commission des affaires sociales.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Bidet, Boiteau, Borrey, Chassiot, Cortinchi, Corval, Coulibaly, La Gravière, Mlle Le Ber, Mme Malroux, M. Toure Momo.

Excusés. — MM. Boukheloua, Boumendjel, Mme Caffot, MM. Chekkal Daho, Estèbe, Gervain, Lapart, Perier, Mme M. Verger, M. Voca.

Suppléants. — M. Bidet (de M. Begarra), M. Boiteau (de M. Donnat), M. Borrey (de M. Zinsou), M. Chassiot (de M. Carroué), M. Cortinchi (de M. Ibrahim), M. Corval (de M. Catrice), M. Coulibaly (de Mme Bertrand), M. La Gravière (de M. Griaule), Mme Malroux (de M. Camprasse).

Commission de l'agriculture, élevage, chasses, pêches et forêts.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Boiteau, Bouda, Bour (Alfred), Cazelles, Charlier, Coulibaly, Le Brun-Keris, Lhuillier, Mademba Racine, Roulleaux Dugage, Schock.

Excusés. — MM. Bizot, Boubou Hama, Mme Caffot, MM. Carroue, Guèye Momar Djim, Ibrahim, Lapart, Mignot, Ouedraogo, Plot, Rosfelder, Saidou Djermakoye, Souvannavong-Pheng.

Suppléants. — M. Mademba Racine (de M. Belabeb), M. Cazelles (de M. Ebedé), M. Monnet (de M. Kemajou), M. Roulleaux Dugage (de M. Viniger), M. Le Brun-Keris (de M. Meyer).

Commission de défense de l'Union française.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Chevance-Bertin (général), Daber, Delmas, Esnault, Gaignard, Georget, Lévy, Mme Emilienne Moreau, MM. Moullec (amiral), Plagne (général), Ramampy, Savary, Sim Var, Tubert (général).

Excusés. — M. Schock, Mme la princesse Yukhanthor.

Suppléants. — Mme Emilienne Moreau (de M. Belabeb), M. Daber (de M. Bichon), M. le général Tubert (de M. Conitti), M. Touré (de M. Dorange), M. Sim Var (de M. Gaudart), M. l'amiral Moullec (de M. Lachenal), M. Delmas (de M. de La Vasselais), M. Georget (de M. Laurent-Eynac), M. Esnault (de M. Meyer), M. Gaignard (de M. Motais de Narbonne), M. le général Plagne (de M. Nignan), M. Lévy (de M. Vivier), M. Savary (de M. Zinsou).

Commission de la législation, de la justice, de la fonction publique, des affaires administratives et domaniales.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Antonini, Boluix-Basset, Ebedé, Jousselin, Junillon, Mlle Lafon, MM. Lombardo, Michard-Pellissier, Roulleaux Dugage.

Excusés. — MM. Abdesselam, Alfred Bour, Bourgarel, Cortinghi, Dadet, Motais de Narbonne, Nignan, Polycarpe, Randretsa Rasaty, Savi de Tové, Simon, Sousatte, Thoun Oul, Touré.

Suppléants. — M. Ebedé (de M. Belabeb), M. Lombardo (de M. de Boysson), M. Junillon (de M. Chekkal Dao), M. Boluix-Basset (de M. Naroun), Mlle Lafon (de M. Arnault), M. Michard Pellissier (de M. Giard).

Commission du plan, de l'équipement et des communications.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — Mlle Allemandi, MM. Bilavarn Khoun, Charlier, Delmas, Egretaud, Georget, Jacobson, Junillon, Lhuillier, Lombardo, Longuet, Plagne (général), — Riond (Georges), Schock, Sérot, Tétau.

Excusés. — MM. Ahmed Kotoko, Aubert, Camprasse, Cianfarani, Gaudart, Guèye Momar Djim, René Moreux, Schmitt, Sylvestre, Thémia, Touré.

Suppléants. — Mlle Lafon (de M. Carabet), MM. Egretaud (de M. d'Arboussier), Tétau (de M. Ya Doumbia).

Commission de politique générale.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Alduy, Max André, Mlle Autissier, MM. Boluix-Basset, Conombo, Coquart, Cortinchi, Coubèche, Dadet, Gaignard, Longuet, Juge, Mme Lefaucheux, MM. Mitterrand, Montrat, Sarraut, Souvannavong Ourot, Tétau.

Excusés. — MM. Abbas Ferhat, d'Arboussier, Boussenot, Laurent-Eynac, Lechani, Sok Chhong, Ya Doumbia.

Suppléants. — MM. Bidet (de M. Soppo Priso), Gaignard (de M. Vendenboomgaerde), Boluix-Basset (de M. Fourcade), Bichon (de M. Daber.

N'a pas assisté à la séance. — M. Barbé, en application de l'article 96 du règlement.

Commission des relations extérieures.

Séance du mercredi 1er juin 1949.

Présents. — MM. Bidet, Coubèche, Dumas, Esnault, Juge, Kemajou, Le Brun-Kéris, Moullec (contre-amiral), Riond (Georges), Sarraut, Soppo Priso, Souvannavong Ourot, princesse Yukanthor.

Excusés. — MM. Darlan, Lachenal, Lautissier, Naroun, Oudard, Ramampy, Savi de Tové, Sok Chhong, Mme Marianne Verger.

Suppléants. — MM. Bidet (de M. Julieny, Dumas (de M. Alduy), Juge (de Mme Lefaucheux), Le Brun-Kéris (de M. Corval), Moullec (de M. de Boysson), Sarraut (de M. Michard-Pellissier), Soppo Priso (de M. Rosenfeld).

N'a pas pris part aux travaux de la commission. — M. Barbé (en vertu de l'article 96 du règlement).

Convocation de commission.

La commission des affaires sociales se réunira le mercredi 8 juin 1949, à neuf heures trente (local n° 219):

I. — Suite de la discussion du projet de rapport de M. La Gravière sur les projets de loi sur l'alcoolisme dans les territoires d'outre-mer.

II. — Discussion du projet de rapport de M. Corval sur la proposition (n° 217, année 1948) tendant à inviter le Gouvernement à créer une section du Combattant de l'Union française au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre et des sections correspondantes dans les départements, pays et territoires d'outre-mer.

III. — Discussion du projet de rapport de M. Borrey sur la proposition (n° 307, année 1948) tendant à inviter le Gouvernement à élargir les dispositions du décret du 17 janvier 1948 qui réglemente à titre privé l'exercice de la médecine par les médecins, pharmaciens, sage-femmes africains et à transformer l'école de médecine de Dakar en faculté.

IV. — Affaires diverses.

INFORMATIONS

RELATIVES

AU CONSEIL ECONOMIQUE

Séance du mercredi 8 juin 1949.

A QUINZE HEURES

Ordre du jour.

1. — Réorganisation matérielle et administrative des Halles centrales de Paris.

2. — Questions diverses.

AVIS & COMMUNICATIONS

Présidence du conseil.

Avis de mise en vente des publications officielles.

La direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e), vient de mettre en vente le « Répertoire des collections françaises de documents photographiques », établi par le comité de coordination de la documentation par l'image dépendant de la Bibliothèque nationale. Ce répertoire donne la liste alphabétique et l'adresse des principales collections et agences de documents photographiques installées en France ainsi que tous les renseignements utiles sur leur documentation et les possibilités d'utilisation de celles-ci.

Il reste également disponible un certain nombre de « Répertoires des organismes de documentation de la région parisienne », édités en 1948, qui donne la liste alphabétique de 371 centres de documentation officiels et privés, l'indication de leur spécialisation et de leurs ressources documentaires, leurs heures d'ouverture, leur adresse, leur numéro de téléphone.

Ces répertoires sont en vente à la Documentation française, 16, rue Lord-Byron (tél. : ELY 82-60) :

Répertoire des collections françaises de documents photographiques..... 150 F.

Répertoire des organismes de documentation de la région parisienne.... 192

Versements au régisseur des recettes, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e) (C. C. P. Paris 134-11).

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'industrie et du commerce.

Avis aux importateurs de produits en provenance des trois zones occidentales d'Allemagne.

Comme suite à l'avis publié au *Journal officiel* du 24 décembre 1948, les importateurs sont informés qu'il est ouvert une troisième tranche d'importation de produits en provenance des trois zones occidentales d'Allemagne.

Le régime d'importation est fixé ainsi qu'il suit, pour les produits repris ci-après :

I

Produits importés par groupements.

Les groupements désignés ci-après sont seuls qualifiés pour déposer les demandes d'autorisation d'importation concernant les produits suivants :

Numéro de poste.	
23	Minerais de fer de Waldagesheim. — Ferimport, 41, avenue Friedland, Paris.
24	Minerais de fer de Siegerland. — Ferimport, 41, avenue Friedland, Paris.
83	Fonte spéciale de Siegerland. — Groupement d'importation des produits sidérurgiques.
84	Fonte Spiegel et fonte d'affinage. — Groupement d'importation des produits sidérurgiques.

II

Produits importés sous licences individuelles examinées au fur et à mesure.

Les demandes d'autorisation d'importation des produits ci-après seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

Elles ne devront être déposées à l'office des changes (sous-direction des licences et autorisations commerciales), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), qu'à partir du quinzième jour suivant celui de la publication du présent avis au *Journal officiel*.

Elles devront être accompagnées d'une facture *pro forma* ou d'un document en tenant lieu.

Il est précisé que les demandes d'autorisation d'importation devront indiquer la contre-valeur en dollars des valeurs fob ou franco-départ et caf ou franco-frontière française.

Numéro de poste.	
4	Houblon.
5	Barytine de réduction.
16	Dolomie frittée.
29	Poudre de fer.
31	Ammoniaque liquide.
49	Produits barbituriques.
51	Chlorhydrate de papavérine.
53	Spécialités pharmaceutiques.
55	Colorants dérivés du goudron de houille.
56	Intermédiaires pour colorants.
60	Accélérateurs et ingrédients pour caoutchouc.
70	Produits chimiques divers.
74	Traverses de bois feuillus. — Réservées aux mines de la Sarre.
76	Papier calque.
86	Tôles minces jusqu'à 2 mm d'épaisseur.
88	Tréfilés.
90	Poudre de bronze.
111	Matériel de sidérurgie et pièces détachées.
118	Matériel d'imprimerie (pièces de rechange).
119	Machines pour les industries textiles. — La majorité des crédits sera absorbée pour la délivrance des licences 10 p. 100 équipement en instance à l'office des changes.
121	Aiguilles de bonneterie.
140	Matériel d'équipement de fond. — Réservé aux mines de la Sarre.
141	Matériel de mines. — Réservé aux mines de la Sarre.
142	Matériel pour l'industrie chimique. — Importation réservée à des services publics prioritaires.
150	Machines et appareils divers.
151	Divers général. — Les crédits ouverts sont destinés à l'importation de produits nécessaires à l'économie française. Les licences seront délivrées après avis favorable des ministères techniques et après accord de la direction des relations économiques extérieures.
205	Anhydride acétique.
210	Amorces (exploseurs). — Importation réservée à des services publics prioritaires.
216	Machines de brosserie.
218	Machines à trier les graines.

III

Produits importés sous licences individuelles examinées simultanément.

(Appel d'offres.)

Les demandes d'autorisation d'importation de machines à coudre industrielles (poste 122) qui feront l'objet d'un examen simultané, devront être déposées à l'office des changes (sous-direction des licences et autorisations commerciales), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), avant le 15 juin 1949 à dix-sept heures trente, dernier délai.

Ministère de la défense nationale.

Avis relatif à l'indication des centres et des locaux retenus pour le déroulement des épreuves écrites du concours d'admission à l'école de l'air (élèves officiers de l'air, cadre navigant) en 1949.

(Suite à l'avis de concours publié au *Journal officiel* n° 51, du 27 février 1949, p. 2141.)

Les épreuves écrites du concours se dérouleront du 14 au 18 juin 1949, dans les centres désignés ci-après :

Alger : salle des fêtes du lycée Bugeaud, 1, place Jean-Mermoz.

Bordeaux : caserne Xaintrailles, salle des conférences, 112, boulevard du Général-Leclerc.

Brest : salle des sports, Foyer du marin, rue Yves-Collet.

Grenoble : école des pupilles de l'air, bâtiment C, salle E.

La Flèche : grand foyer des élèves, prytanée militaire.

Lille : préfecture du Nord, salle des commissions, rez-de-chaussée, entrée rue Jacquemars-Gillée.

Lyon : école normale d'instituteurs, 5, rue Anselme, Lyon (1e).

Montpellier : caserne Joffre, bâtiment F, grande salle, 1er étage.

Nancy : institut agricole, service botanique, 30 *bis*, rue Sainte-Catherine.

Paris : salle Société nationale d'horticulture, 84, rue de Grenelle, Paris (7e).

Strasbourg : Collège moderne, 24, rue Humann.

Toulon : école Rouvière de Strasbourg, angle rue Truguet.

Toulouse : hall du conseil général.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, directeur des Journaux officiels,
PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

Société générale des Coopératives de consommation

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE A CAPITAL VARIABLE

SIÈGE SOCIAL: 61, RUE BOISSIÈRE, PARIS (16e)

R. C.: Seine no 33581.

Emprunt obligataire 3 3/4 0/0 juillet 1945.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la Société générale des coopératives de consommation a racheté en Bourse le nombre d'obligations nécessaire pour épuiser la totalité de la quatrième annuité prévue au 15 juillet 1949 pour l'amortissement de l'emprunt.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort sur ces titres.

Le troisième amortissement a été effectué par voie de rachat en Bourse.

Compagnie des Chemins de fer du Maroc

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 100 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL:

280, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

R. C.: Seine 184352.

Avis aux porteurs résidents français d'obligations de l'emprunt 5 0/0 1938 de florins P. B. 17.000.000 = F. S. 46.800.000 garanties par le gouvernement français et par le gouvernement chérifien.

La Compagnie des chemins de fer du Maroc avise les porteurs d'obligations 5 0/0 1938 que l'amortissement prévu au contrat d'émission de l'emprunt sous rubrique pour l'exercice 1948, a été complété par tirage au sort devant notaire le 11 avril 1949 à Amsterdam, en présence des représentants des établissements payeurs hollandais et suisses.

Les numéros des obligations ainsi amorties sont les suivants:

Obligations de 500 florins (ou 1.200 F. S.).

312	402	426	524	626	783	855
897	917	1.158	1.304	1.307	1.311	1.375
1.409	1.506	1.733	1.821	1.833	2.166	2.385
2.482	2.593	2.800	2.144	3.306	3.437	3.562
3.577	3.811	4.338	4.377	4.832	4.942	4.948
5.079	5.316	5.356	5.479	5.739	5.756	5.892
5.995	6.314	6.527	6.656	6.664	6.726	6.892
7.067	7.119	7.314	7.343	7.460	7.635	7.675
7.783	7.956	8.077	8.145	8.313	8.331	8.724
8.728	9.125	9.136	9.140	9.336	9.371	9.465
9.694	9.705	9.880	9.994	10.364	10.548	11.064
11.070	11.206	11.784	11.891	11.929	12.119	12.279
12.283	12.303	12.630	12.638	12.712	13.078	

Obligations de 1.000 florins (ou 2.400 F. S.).

13.508	13.727	13.750	13.778	13.800	13.931	14.248
14.412	14.474	14.479	15.029	15.098	15.117	15.221
15.235	15.255	15.637	16.032	16.171	16.187	16.236
16.311	16.609	16.618	16.849	16.914	17.261	17.592
17.660	17.677	18.100	18.183	18.283	18.370	18.619
18.827	18.872	19.058	19.108	19.119	19.143	19.573
19.575	19.598	19.619	20.024	20.025	20.032	20.176
20.414	20.530	20.659	20.695	21.109	21.300	21.628
21.695	21.749	22.458	22.743	22.864	23.007	23.046
23.197	23.243	23.309	23.321	23.363	23.407	23.535

Les titres ci-dessus amortis, appartenant à des résidents français, pourront être présentés à partir du 1er juin 1949, date à laquelle ils cessent de porter intérêt, aux guichets de la banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, par un des intermédiaires visés par l'ordonnance du 7 octobre 1944 relative au dépôt des valeurs mobilières étrangères ou assimilées.

Le remboursement en sera effectué en francs français à la contre-valeur du franc suisse au marché libre le 1er juin 1949 ou, à défaut, sur la base du dernier cours coté le 2 mai 1949, et sous déduction de la taxe proportionnelle sur la prime de remboursement de 2 0/0 (taux d'émission 98 0/0).

Ce payement libérera définitivement la compagnie de la dette représentée par ces titres.

AMOUROUX FRERES

MACHINES AGRICOLES

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 21 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 80, ALLÉES JEAN-JAURÈS, A TOULOUSE

R. C. Toulouse 251 B; R. P.: Haute-Garonne 81.

OBLIGATIONS 5 0/0 1930 DE 1.000 F

Liste des obligations sorties au tirage du 11 mai 1949.

Ce tirage comprend les titres amortissables au 15 juin 1949, conformément au tableau imprimé au verso des obligations, soit 349 titres, après déduction de 15 obligations rachetées en Bourse.

Amortissement du 15 juin 1949.

14	39	47	49	78	79	84	119
124	130	132	152	159	176	195	228
237	256	266	274	279	319	359	368
371	387	422	423	427	430	446	448
465	469	484	493	549	550	555	559
560	613	695	719	725	771	772	800
825	828	860	868	915	923	925	935
941	952	966	970	973	977	978	983
1.008	1.039	1.052	1.058	1.063	1.065	1.106	1.131
1.156	1.159	1.160	1.162	1.166	1.180	1.202	1.203
1.204	1.237	1.239	1.241	1.242	1.250	1.274	1.279
1.297	1.298	1.306	1.310	1.313	1.322	1.325	1.340
1.358	1.360	1.412	1.414	1.460	1.469	1.473	1.474
1.478	1.499	1.514	1.515	1.578	1.582	1.583	1.595
1.599	1.602	1.605	1.618	1.631	1.633	1.641	1.646
1.653	1.678	1.693	1.715	1.738	1.762	1.788	1.806
1.814	1.897	1.966	1.992	2.001	2.014	2.034	2.039
2.057	2.075	2.078	2.082	2.091	2.093	2.095	2.125
2.128	2.130	2.135	2.147	2.153	2.161	2.212	2.217
2.241	2.244	2.249	2.254	2.258	2.270	2.274	2.278
2.285	2.286	2.287	2.291	2.294	2.309	2.351	2.356
2.375	2.457	2.459	2.474	2.475	2.477	2.497	2.504
2.509	2.543	2.624	2.696	2.701	2.703	2.706	2.708
2.710	2.713	2.732	2.745	2.759	2.766	2.806	2.809
2.814	2.822	2.828	2.837	2.841	2.932	2.936	3.019
3.026	3.121	3.128	3.134	3.135	3.142	3.149	3.152
3.156	3.184	3.220	3.230	3.241	3.274	3.304	3.341
3.351	3.352	3.369	3.479	3.480	3.483	3.485	3.522
3.528	3.536	3.545	3.555	3.559	3.561	3.570	3.585
3.591	3.594	3.597	3.605	3.608	3.611	3.618	3.621
3.638	3.639	3.645	3.672	3.677	3.701	3.728	3.733
3.759	3.760	3.766	3.767	3.768	3.869	3.873	3.904
3.921	3.948	3.950	3.980	3.984	3.991	4.011	4.012
4.018	4.020	4.023	4.043	4.048	4.052	4.092	4.095
4.109	4.114	4.139	4.144	4.148	4.151	4.175	4.185
4.196	4.200	4.201	4.205	4.228	4.238	4.241	4.275
4.281	4.294	4.312	4.316	4.322	4.352	4.403	4.411
4.422	4.428	4.431	4.432	4.434	4.457	4.461	4.466
4.467	4.470	4.485	4.508	4.517	4.537	4.540	4.553
4.580	4.581	4.593	4.599	4.603	4.604	4.630	4.652
4.655	4.660	4.667	4.674	4.677	4.697	4.709	4.714
4.720	4.743	4.758	4.768	4.774	4.778	4.786	4.793
4.802	4.825	4.827	4.842	4.847	4.857	4.889	4.904
4.903	4.911	4.955	4.957	4.993			

Les obligations ci-dessus sont remboursables à partir du 15 juin 1949, à raison de 1.000 F net, coupon no 39 attaché.

Ces obligations cesseront de porter intérêt à dater du 15 juin 1949.

Liste des titres sortis à des tirages antérieurs et non encore remboursés.

Tirage du 15 juin 1931.

4.213 4.305

Tirage du 15 juin 1932.

705 2.114 2.188 2.471 3.392 3.708 4.299

Tirage du 15 juin 1943.

444	445	912	913	914	917	929	930
984	1.138	1.278	1.317	1.318	1.359	1.737	1.767
1.969	2.042	2.043	2.099	2.190	2.757	2.843	2.846
2.847	2.848	2.849	3.252	3.271	3.282	3.293	3.312
3.315	3.395	3.481	3.482	3.664	3.729	3.730	3.750
3.774	3.775	3.776	3.777	3.778	3.959	4.210	4.211
4.213	4.270	4271	4.272	4.273	4.412	4.416	4.417
4.429	4.435	4.436	4.437	4.656	4.662	4.687	4.709
4.779	4.890	4.892	4.893				

Tirage du 15 juin 1944.

692	1.314	1.961	1.963	1.970	2.046	2.169	3.128
			3.590	3.663	4.419		

Tirage du 15 juin 1945.

452	927	1.238	1.281	1.282	1.326	1.327	1.331
1.948	1.968	2.087	2.089	2.668	3.023	3.123	3.267
3.314	3.478	3.512	3.709	3.749	3.961	4.074	4.345
4.433	4.471	4.685	4.691	4.711	4.777	4.991	

Tirage du 15 juin 1946.

213	421	424	694	748	749	1.005	1.050
1.144	1.280	1.301	1.775	1.778	1.781	1.795	1.963
1.964	1.965	2.175	2.194	2.476	2.667	2.669	2.997
3.039	3.043	3.117	3.118	3.125	3.180	3.181	3.200
3.235	3.236	3.248	3.250	3.269	3.272	3.340	3.405
3.416	3.434	3.467	3.487	3.542	3.551	3.587	3.672
3.614	3.624	3.690	3.867	3.914	3.915	3.916	3.971
4.006	4.044	4.083	4.121	4.123	4.124	4.127	4.132
4.141	4.190	4.202	4.223	4.292	4.298	4.317	4.323
4.343	4.363	4.366	4.369	4.374	4.395	4.405	4.414
4.456	4.507	4.679	4.688	4.690	4.719	4.741	4.758
4.784	4.795	4.796	4.830	4.841	4.852	4.853	

Tirage du 15 juin 1947.

9	29	89	154	340	442	443	476
543	563	750	765	797	801	808	843
940	944	955	992	1.277	1.283	1.320	1.321

1.339	1.341	1.393	1.464	1.465	1.491	1.681	1.684
1.780	1.796	1.960	2.092	2.165	2.300	2.377	2.379
3.011	3.145	3.173	3.186	3.218	3.273	3.291	3.317
3.327	3.338	3.361	3.386	3.415	3.421	3.486	3.490
3.492	3.497	3.498	3.509	3.510	3.513	3.521	3.533
3.537	3.546	3.556	3.560	3.578	3.582	3.583	3.617
3.646	3.675	3.699	3.700	3.797	3.800	3.801	3.804
3.807	3.808	3.868	3.875	3.922	3.937	3.964	3.970
4.017	4.045	4.075	4.080	4.085	4.088	4.118	4.122
4.135	4.136	4.227	4.246	4.248	4.265	4.269	4.279
4.291	4.315	4.321	4.324	4.344	4.350	4.368	4.383
4.413	4.440	4.441	4.471	4.475	4.479	4.482	4.511
4.536	4.538	4.560	4.586	4.592	4.654	4.693	4.706
4.708	4.716	4.745	4.750	4.772	4.776	4.797	4.810
4.833	4.854	4.857					

Tirage du 15 juin 1948.

41	83	121	129	141	146	198	265
303	304	346	380	401	409	433	458
520	612	644	675	691	718	745	747
763	780	781	809	818	897	915	956
1.066	1.115	1.133	1.158	1.165	1.167	1.181	1.256
1.261	1.329	1.366	1.373	1.418	1.451	1.475	1.476
1.513	1.538	1.541	1.625	1.635	1.642	1.671	1.677
1.747	1.779	1.845	1.869	2.015	2.088	2.145	2.157
2.162	2.166	2.168	2.178	2.187	2.192	2.229	2.242
2.280	2.311	2.376	2.381	2.402	2.676	2.694	2.712
2.716	2.719	2.724	2.729	2.730	2.741	2.753	2.755
2.756	2.829	2.841	2.855	2.856	2.857	2.860	2.867
2.879	2.935	7.967	7.979	3.016	3.169	3.176	3.195
3.202	3.210	3.213	3.216	3.295	3.318	3.331	3.335
3.365	3.368	3.413	3.432	3.433	3.459	3.496	3.511
3.518	3.553	3.577	3.592	3.600	3.609	3.641	3.644
3.671	3.686	3.689	3.691	3.732	3.811	3.812	3.813
3.817	3.901	3.902	3.958	3.963	3.978	4.007	4.024
4.029	4.049	4.077	4.110	4.113	4.126	4.143	4.187
4.236	4.245	4.254	4.280	4.295	4.297	4.336	4.359
4.361	4.372	4.430	4.439	4.445	4.450	4.566	4.587
4.606	4.626	4.632	4.648	4.673	4.678	4.683	4.689
4.705	4.707	4.717	4.726	4.728	4.742	4.766	4.798
4.800	4.807	4.823	4.828	4.841	4.845	4.953	

Les coupons des obligations de la société Amouroux frères et les obligations sorties au tirage sont payés sans frais aux guichets des banques avec lesquelles la société est en compte : Banque Courtois, Crédit lyonnais, Société marseillaise de crédit, Banque régionale d'escompte et de crédit.

AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE

Emprunt 4,50 0/0 1929.

Liste récapitulative des numéros d'obligations sorties au tirage du 27 avril 1949 remboursables à partir du 15 juin 1949 et des titres restant à rembourser sur les tirages précédents.

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 mai 1949 :

Page 4750, au lieu de : « 4.096-6/45 », lire : « 4.096-6/49 » ; au lieu de : « 6.649-6/48 », lire : « 6.449-6/48 » ; au lieu de : « 10.530-6/49 », lire : « 10.539-6/49 ».

Page 4751, au lieu de : « 20.654-12/46 », lire : « 20.454-12/46 » ; au lieu de : « 35.328-12/48 », lire : « 33.528-12/48 ».

Page 4752, au lieu de : « 52.374-6/47 », lire : « 51.374-6/47 » ; au lieu de : « 56.528-6/49 », lire : « 56.528-6/46 ».

Page 4753, au lieu de : « 63.327-12/47 », lire : « 62.327-12/47 » ; au lieu de : « 69.554-12/48 », lire : « 69.954-12/48 ».

Demandes de changement de nom

M. Bretz (Henri), né le 10 octobre 1900 à Worms, en Rhénanie, naturalisé Français, ingénieur, demeurant à Dillingen-sur-Sarre, 2, rue de France, chef de service des Forges et aciéries de Dillingen-sur-Sarre, agissant en son nom et au nom de son épouse Elisabeth-Suzanne, née Gutjahr, née le 28 mai 1921 à Mayence, de nationalité française, dépose une requête auprès du garde des sceaux en vue de modifier son nom et de s'appeler Hoche-Bretz (Henri).

Mlle Muller (Marie-Marguerite), née le 2 février 1901 à Fréland (Haut-Rhin), domiciliée à Riedisheim (Haut-Rhin), 6, rue Castelnau, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer le nom de Cromer à son nom patronymique.

M. Antoine Ramoneda, né à Narbonne (Aude) le 22 mai 1903, domicilié à Castres (Tarn), 6, rue Sagnes, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son épouse, née Maria Messarges, et de ses deux enfants mineurs : Monique-Marguerite, née à Castres le 19 juin 1933 et Nicole-Louise, née à Castres le 25 novembre 1935, dépose une requête entre les mains du ministre de la justice à l'effet de substituer à son nom de Ramoneda celui de Ramonede.

M. André Lévy, directeur commercial, de nationalité française, né à Ixelles-Bruxelles le 20 octobre 1912, demeurant à Paris (8e), 15, rue Beaujon, dépose une requête au garde des sceaux afin de substituer à son nom patronymique celui de Decange ou, subsidiairement, celui de Ducret.

AVIS DIVERS

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

Le conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône a décidé de convoquer pour le mercredi 22 juin 1949, à Lyon, une assemblée générale ordinaire des actionnaires, appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires sur la situation de l'exercice 1948;

Approbation, s'il y a lieu, des opérations de cet exercice et des comptes au 31 décembre 1948;

Affectation des soldes débiteurs de divers comptes;

Vœu concernant l'utilisation future du solde du compte d'exploitation;

Quitus aux administrateurs pour l'exercice 1948 et quitus définitif à deux anciens administrateurs;

Lecture du rapport des commissaires sur l'application de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 et approbation, s'il y a lieu, des opérations faites en conformité de cet article;

Fixation du crédit global annuel pour jetons de présence et remboursement des frais du conseil d'administration.

Cette assemblée se tiendra à Lyon, au Palais du Commerce, place de la Bourse, dans la salle des réunions industrielles, à dix heures.

Les divers documents concernant cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires, au siège de la compagnie, 10, boulevard Jules-Favre, à Lyon, dans les délais légaux.

Le conseil d'administration.

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

Le conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône a décidé de convoquer pour le mercredi 22 juin 1949, à Lyon, une assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires, appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration notariée de souscription et de versement, relative à l'augmentation du capital social décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 1949;

Modification de l'article 11 des statuts.

Cette assemblée se tiendra à Lyon, au Palais du Commerce, place de la Bourse, dans la salle des réunions industrielles, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire convoquée pour dix heures.

Les divers documents concernant cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la compagnie, 10, boulevard Jules-Favre, à Lyon, dans les délais légaux.

Le conseil d'administration.

Compagnie des Chemins de Fer du Maroc

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 100 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL :
280, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS
R. C. : Seine 181352.

Avis aux porteurs résidents français d'obligations de l'emprunt 5 0/0 1938 de Fls P.B. 17.000.000 = Frs. S. 40.800.000 garanties par le Gouvernement français et par le Gouvernement chérifien.

La Compagnie des chemins de fer du Maroc avise les porteurs d'obligations 5 0/0 1938 que le payement de leurs coupons sera effectué dans les conditions fixées par la loi du 2 février 1948.

Toutefois, les porteurs de ces titres étant assujettis à l'ordonnance du 7 octobre 1944, relative au dépôt obligatoire des valeurs étrangères ou assimilées, ne pourront, en outre, obtenir le payement du coupon n° 21 que par l'intermédiaire de l'établissement dépositaire qui devra attester que les titres correspondants sont déposés dans ses caisses.

Sous ces réserves, les coupons n° 21 pourront donc être payés, à dater du 1er juin 1949, par la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, en francs français, à la contre-valeur du franc suisse au marché libre le 1er juin 1949, ou, à défaut, sur la base du dernier cours coté le 2 mai 1949 et sous déduction de la taxe proportionnelle au taux de 18 0/0.

Le payement ainsi effectué libérera définitivement la compagnie de la dette représentée par ces coupons.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations : 75 fr. la ligne
(Décret du 16 avril 1948, art. 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES
(Décret du 16 août 1901.)

2 mai 1949. Déclaration à la préfecture de police. LE DEMI-SIÈCLE. But : grouper des personnalités ayant cinquante ans. Siège social : 1, rue de Caumartin, Paris.

ASSOCIATIONS ÉTRANGÈRES
(Décret du 16 août 1901.)
(Décret-loi du 12 avril 1939.)

20 janvier 1949. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture du Puy-de-Dôme le 2 mai 1949.) FOYER CATALAN (CAZAL CATALA). But : faire connaître les traditions de la Catalogne; grouper des catalans. Siège social : local particulier, 1, rue des 4-Passeports, Clermont-Ferrand.

Paris. — Imp. des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.